



DANGER SUR LE MADE IN FRANCE ?

**20 PROPOSITIONS POUR FAIRE DE LA FRANCE, UNE
PUISSANCE INDUSTRIELLE**

Par Hugo RAGAIN, Expert des questions économiques du Millénaire
William THAY, Président du Millénaire



AVANT-PROPOS

La politique industrielle souffre en France de carences à la suite d'une désindustrialisation excessive ces dernières décennies. Souhaitée ou subie, inexorable ou anticipée, la désindustrialisation est de facto la tendance majeure de notre économie. Ce mouvement s'inscrit plus largement dans une grande majorité des pays occidentaux, avec une volonté des décideurs publics de délocaliser l'appareil productif vers les pays émergents. Cela a permis pendant un certain temps de soutenir le pouvoir d'achat des classes intermédiaires et populaires après les deux chocs pétroliers.

Depuis 1981 et l'élection de François Mitterrand, la France s'est désindustrialisée au point d'avoir perdu 2 millions d'emplois industriels. Si [Emmanuel Macron](#) a stoppé l'hémorragie grâce à la politique de l'offre, la France ne compte que 16 520 usines en 2023 contre 16 000 en 2017 selon la direction générale des entreprises. Cette timide réindustrialisation est menacée par une conjoncture mondiale morose sur fond de conflit militaire ou de guerre commerciale, ainsi qu'une situation nationale minée par une Assemblée nationale sans majorité parlementaire depuis la dissolution prononcée en juin 2024.

Face à cette situation, une question émerge : la réindustrialisation de la France est-elle un objectif réaliste ou une chimère politique ? La compétitivité de l'industrie française a été mise à rude épreuve par la mondialisation, la délocalisation vers des pays à bas coût et la forte concurrence au sein même de l'Union européenne. Les chaînes de valeur, historiquement éclatées sur plusieurs continents, sont difficiles à reconstituer sur le sol national. Dans ce contexte, il est essentiel de s'interroger sur la faisabilité de cette ambition et d'identifier les leviers qui pourraient redonner un souffle nouveau à l'industrie française.

AVANT-PROPOS	2
<i>Quel état des lieux de l'Industrie française ?</i>	<i>4</i>
<i>Le décrochage français sur la scène européenne</i>	<i>10</i>
<i>Comment expliquer les difficultés de l'industrie française ?</i>	<i>15</i>
Une baisse de la compétitivité hors coût : des freins normatifs et structurels	15
Un cadre normatif contraignant	15
Un retard dans la recherche et développement (R&D)	17
Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) : Un outil clé pour la R&D industrielle	19
Un environnement fiscal peu attractif	22
<i>Les enjeux de l'industrie de demain.....</i>	<i>27</i>
Les transitions écologiques et énergétiques : une industrie durable en perspective ...	27
L'innovation et la révolution numérique : levier pour une industrie compétitive.....	30
La place de la France dans la mondialisation industrielle.....	34
<i>2025, année noire pour l'industrie ?</i>	<i>37</i>
<i>Prospectives pour l'industrie française</i>	<i>42</i>
Part de valeur ajoutée et emplois.....	42
Exportations et importations industrielles	44
<i>Sauver le « made in France » pour faire de notre pays, un champion industriel ...</i>	<i>47</i>
Axe 1 : Créer un écosystème propice à la réindustrialisation	51
Axe 2 : Faire émerger des champions nationaux et un réseau de PME et d'ETI	56
Axe 3 : Gagner la course à l'innovation	60
Axe 4 : Attirer et développer les talents autour d'une filière industrielle attractive ...	64
<i>CONCLUSION</i>	<i>67</i>

QUEL ETAT DES LIEU DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE ?

En 2025, **l'industrie française traverse une période critique marquée par des transformations profondes et des défis persistants**. Le phénomène de désindustrialisation, amorcé dans les années 1980 avec la délocalisation de nombreuses entreprises vers des pays à bas coûts, demeure un problème majeur. Les fermetures d'usines se succèdent, avec des annonces récentes de restructurations significatives, comme celle de Michelin, soulignant une fragilité continue dans le secteur industriel français. Bien que des initiatives de réindustrialisation aient été mises en œuvre ces dernières années, leurs résultats sont mitigés et l'impact sur l'emploi industriel reste mitigé.

Le graphique ci-joint sur la *Valeur ajoutée par branche (1949-2023)* apporte un éclairage quantitatif sur l'évolution de l'industrie française dans ses différents secteurs. On **y observe une part décroissante de l'industrie manufacturière et des industries extractives au profit des services marchands, témoignant de l'évolution de la structure économique française vers une économie davantage orientée vers les services**. Cette dynamique est une des caractéristiques marquantes de l'économie française, plaçant le pays dans une **situation de dépendance croissante vis-à-vis des importations pour satisfaire ses besoins industriels et manufacturiers**.

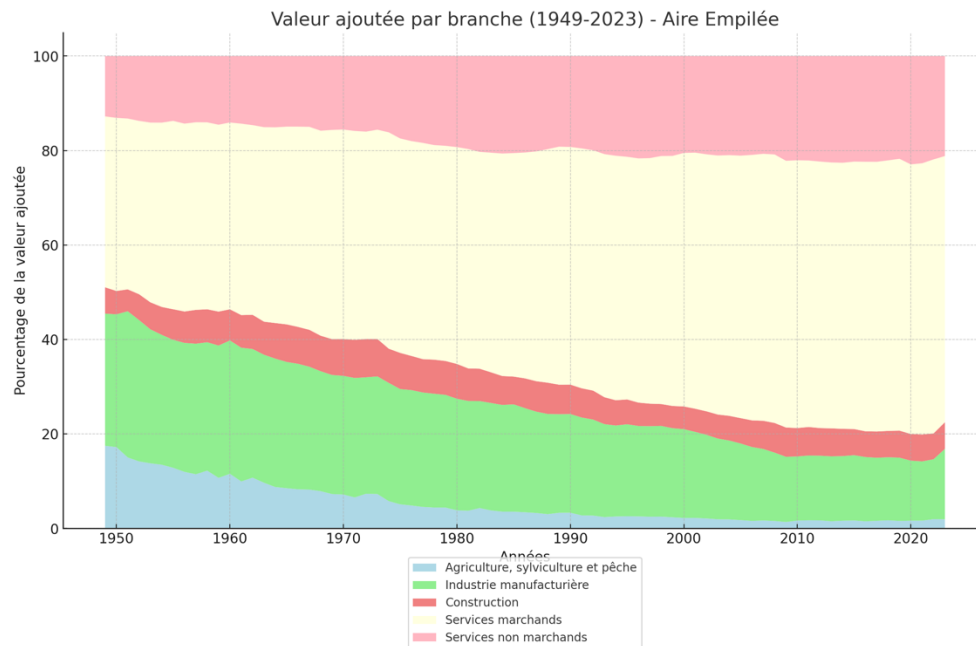


Figure 1 - Source : INSEE

La perte de l'importance l'industrie s'observe de manière tendancielle depuis les années 50 en France. L'industrie représentait environ 30 % de la valeur ajoutée française en 1950 et atteint péniblement 15 % en 2023 après un léger rebond (de 12,68 % en 2022 à 14,91% en 2023).

La perte **d'importance de l'industrie dans l'économie française a des conséquences directes et indirectes**. D'une part, la **dépendance accrue aux importations** de produits manufacturés expose le pays aux fluctuations des marchés internationaux et rend la balance commerciale plus vulnérable aux déficits. D'autre part, la **baisse de l'emploi industriel entraîne des disparités économiques et sociales**, certaines régions anciennement industrialisées étant aujourd'hui marquées par un chômage structurel et des difficultés économiques.

Le **graphique ci-dessous compare plusieurs indicateurs économiques clés pour différents secteurs d'activité en France** : *Taux de valeur ajoutée*, *Taux de marge*, *Taux d'exportation*, et *Taux d'investissement*. Chacun de ces indicateurs est essentiel pour évaluer la performance, la compétitivité et le dynamisme de chaque secteur. Les lignes pointillées représentent les

moyennes calculées sur l'ensemble des secteurs, à l'exception de la catégorie « Ensemble », pour fournir un point de comparaison :

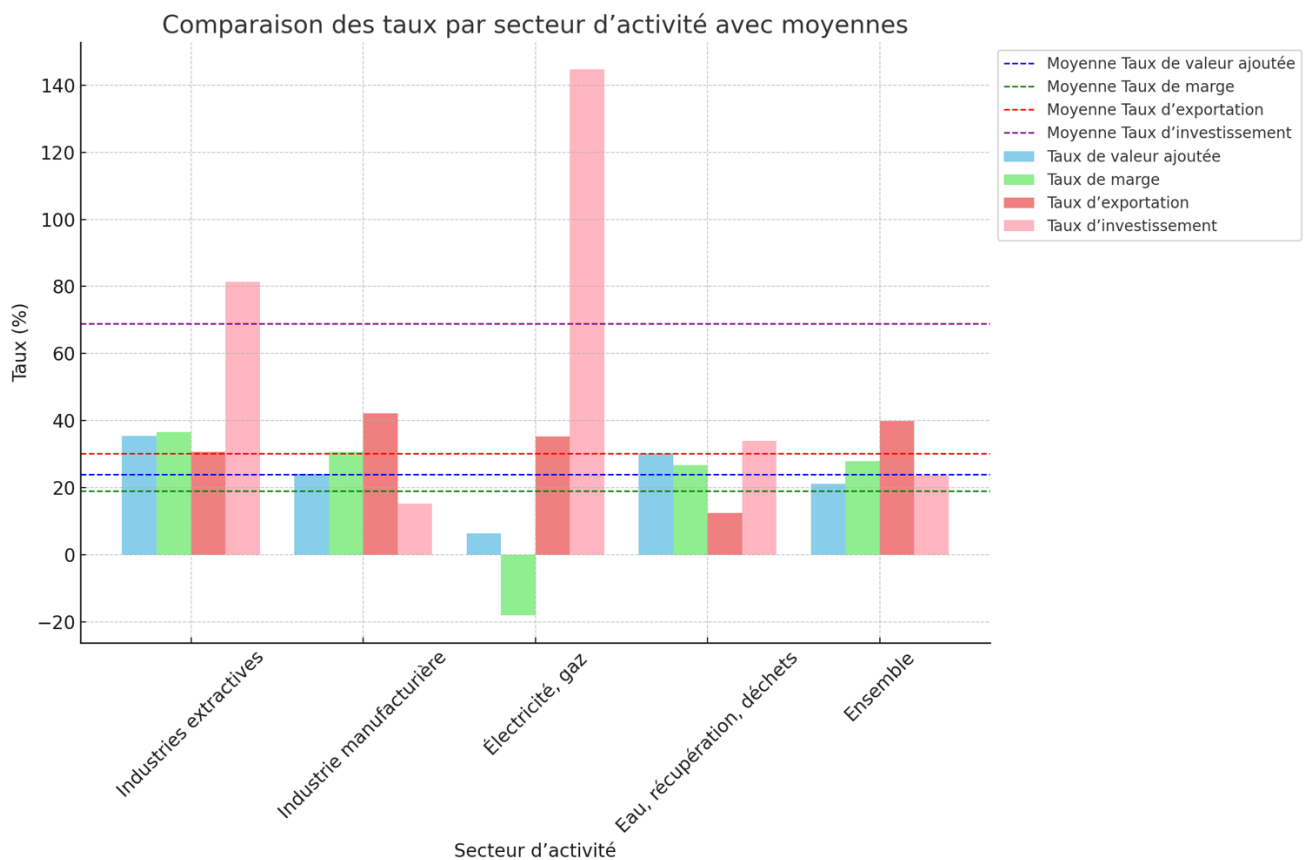


Figure 2 - Source : INSEE

L'industrie manufacturière affiche un taux de valeur ajoutée de 24,1 %, un chiffre en dessous de la moyenne des autres secteurs (environ 28 %), indiquant une **contribution relativement faible de ce secteur à la création de richesse nette dans l'économie**. Ce taux reflète en partie les défis liés aux coûts de production et à la concurrence internationale qui pèsent sur l'industrie manufacturière française. Avec un taux de marge de 30,7 %, le secteur manufacturier reste proche de la moyenne des autres secteurs, mais **en-deçà des secteurs plus rentables comme les industries extractives**. Ce taux de marge souligne la pression sur les marges bénéficiaires due à la compétition mondiale et aux contraintes de coûts internes. **À 42,1 %, le taux d'exportation de l'industrie manufacturière est l'un des plus élevés parmi les secteurs représentés. Ce chiffre démontre que le secteur manufacturier joue toujours un rôle central dans la balance commerciale**

française, soutenant la compétitivité internationale du pays. Cela reflète l'importance des biens manufacturés dans les exportations françaises, notamment dans les domaines de l'automobile, de l'aéronautique et de la chimie. Le secteur manufacturier, avec un taux d'investissement de 15,3 %, se situe bien en dessous de la moyenne. Comparé aux investissements massifs dans des secteurs comme l'électricité et le gaz (144,7 %), cela met en évidence les difficultés d'investissement dans le secteur manufacturier, souvent dues à des incertitudes économiques et à des coûts élevés liés à la modernisation des équipements et à l'innovation.

L'emploi industriel en France a subi lui aussi les conséquences de la désindustrialisation, le graphique ci-dessous vise à montrer l'évolution de l'emploi salarié dans les secteurs de l'industrie – tout confondu -.

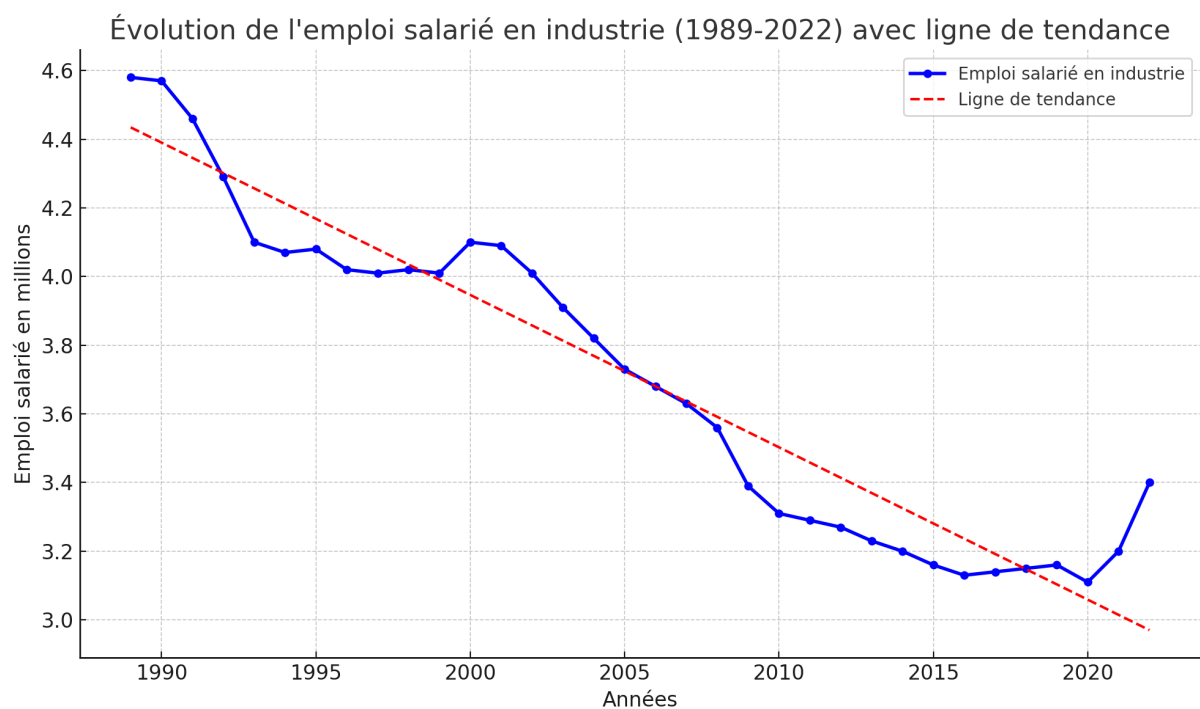


Figure 3 - Sources : INSEE - DGE – Eurostat

De 1989 à 2022, **l'emploi salarié dans l'industrie française a suivi une tendance décroissante notable**. Au début de la période, l'emploi industriel était autour de **4,58 millions**. Ce nombre diminue progressivement pour atteindre environ **3,11 millions en 2020**, soit une baisse de près d'un tiers en un peu plus de trois décennies. Cette réduction reflète les effets de la

désindustrialisation, phénomène global particulièrement marqué en France. Bien que la **tendance générale soit à la baisse, on observe des périodes de stabilisation et quelques légers rebonds**. Un fait intéressant est le **rebond observé en 2021 et 2022, où l'emploi salarié passe de 3,11 millions en 2020 à 3,4 millions en 2022**. Ce rebond, bien qu'encore limité est le symbole de la prise en compte de la question industrielle dans les nouvelles politiques publiques.

Cette **perte d'importance de l'industrie dans l'économie française a entraîné une perte de productivité importante**. Ainsi, le graphique ci-dessous met en exergue cette chute drastique de la productivité industrielle depuis le début du XXème siècle.

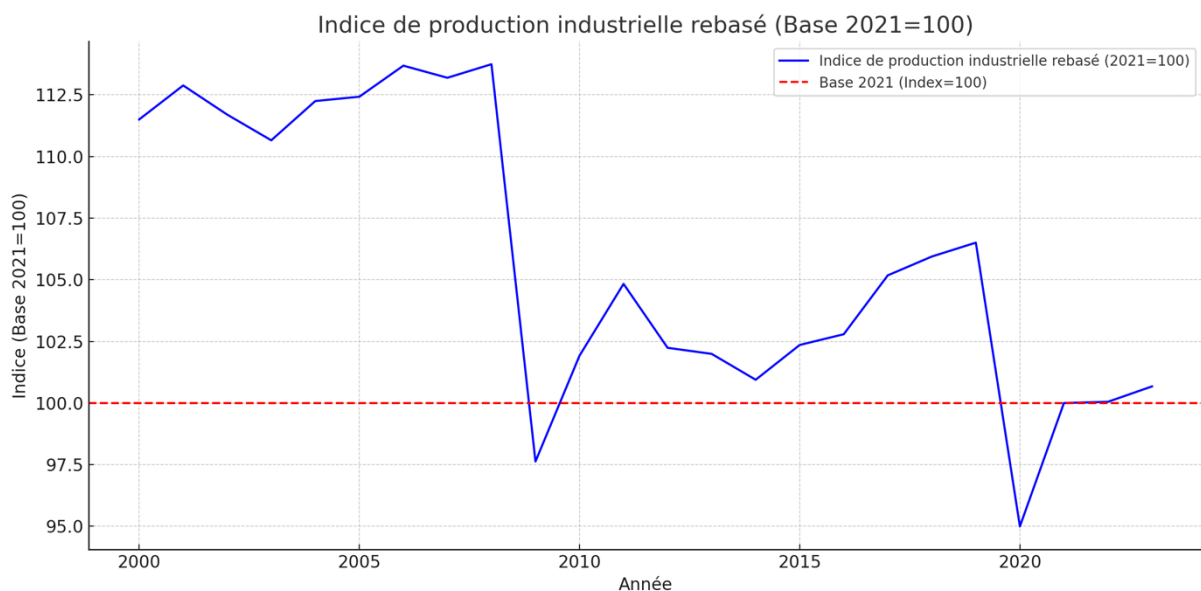


Figure 4 - Sources : INSEE

Plusieurs **événements clés peuvent être identifiés**. Tout d'abord, la **crise financière de 2008-2009** a provoqué une baisse notable de la production industrielle. Ensuite, la **crise du COVID-19 en 2020 a amplifié cette tendance**, entraînant une chute encore plus brutale. Malgré des signes de reprise, **l'industrie française n'a pas réussi à retrouver un niveau de productivité comparable à celui d'avant la pandémie**. Comme le souligne ce graphique, la production industrielle française reste bien en deçà des niveaux historiques. Cette situation reflète les défis structurels auxquels fait

face l'industrie nationale, notamment en termes de compétitivité sur le plan international.

Le graphique ci-dessous illustre **l'évolution des importations et exportations de produits industriels en France entre 2000 et 2023, ainsi que le solde commercial dans ce secteur**, exprimé en milliards d'euros. Les valeurs des importations et des exportations sont représentées sur l'axe des ordonnées de gauche, tandis que le solde est représenté sur l'axe des ordonnées de droite. La courbe en pointillés rouges représente la tendance du solde commercial.

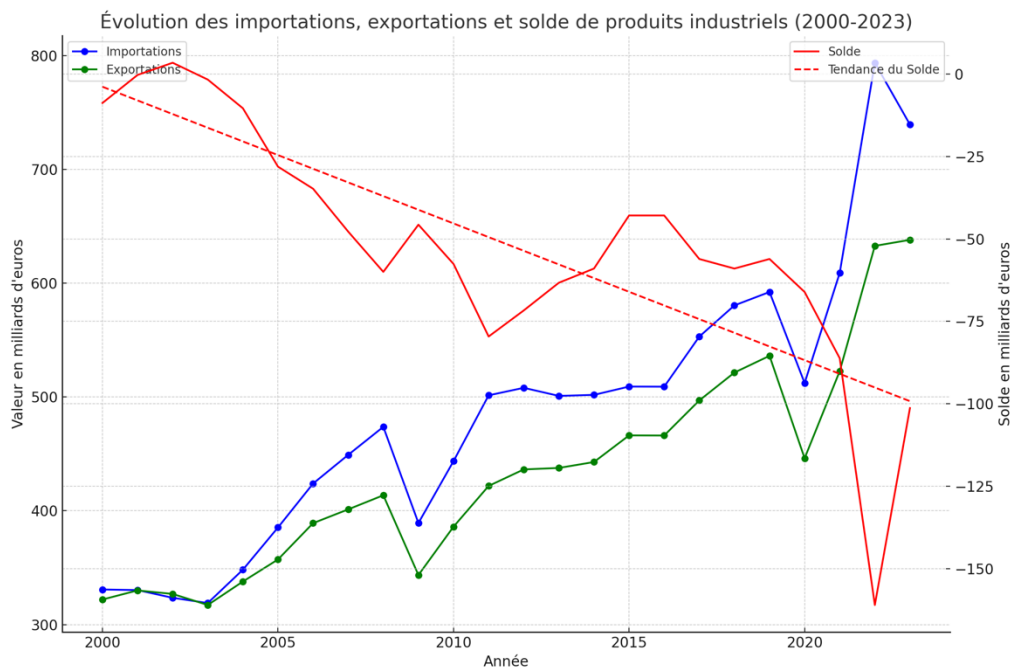


Figure 5 - Sources : OCDE - Eurostat

Le **solde commercial de produits industriels est le premier contributeur net à la balance commerciale largement déficitaire de la France**. Le graphique le montre, excepté en 2001 et 2002, la France n'a pas pu compenser ses importations par des exportations d'ampleur, s'ensuit alors un **solde commercial avec une tendance à la baisse jusqu'en 2022 où l'on voit la courbe enfin s'inverser avec des importations en baisse venant compenser la stagnation des exportations**. La place de l'industrie française

dans le commerce international et européen est donc très défavorable et fait perdre la bataille concurrentielle.

LE DECROCHAGE FRANÇAIS SUR LA SCENE EUROPEENNE

Depuis **plusieurs décennies**, l'industrie française connaît un **déclin relatif qui la place en retrait par rapport à ses principaux partenaires européens, notamment l'Allemagne**. Ce décrochage se manifeste à travers des indicateurs économiques clés : **baisse de la part de l'industrie dans le PIB, réduction de l'emploi industriel, déficits commerciaux croissants, et perte de compétitivité**. Tandis que certains pays européens, à l'instar de l'Allemagne, ont su préserver et renforcer leur base industrielle, la France fait face à une **désindustrialisation progressive qui fragilise son économie et accroît sa dépendance aux importations** pour les produits manufacturés. Ce phénomène de décrochage a des répercussions profondes sur l'économie française, tant au niveau de la balance commerciale que de l'emploi et de l'innovation. En l'absence de mesures pour inverser cette tendance, la France risque de perdre encore davantage de parts de marché au sein de l'Union européenne, compromettant sa position dans des secteurs stratégiques.

Cette **section explore les raisons de ce décrochage industriel et les défis auxquels la France doit faire face pour retrouver une place compétitive sur la scène européenne**. Ici nous allons comparer des indicateurs clés tantôt avec l'Allemagne, principal concurrent industriel de la France en Europe et tantôt avec l'Allemagne ainsi qu'une moyenne européenne afin de mieux placer la France dans la masse économique.

Tout d'abord, nous devons analyser **le coût de la main d'œuvre industrielle dans les deux systèmes**. Le graphique ci-dessous présente le coût unitaire

de la main d'œuvre ainsi que la rémunération par salarié dans le secteur industriel en indice de base 100 en 2015.

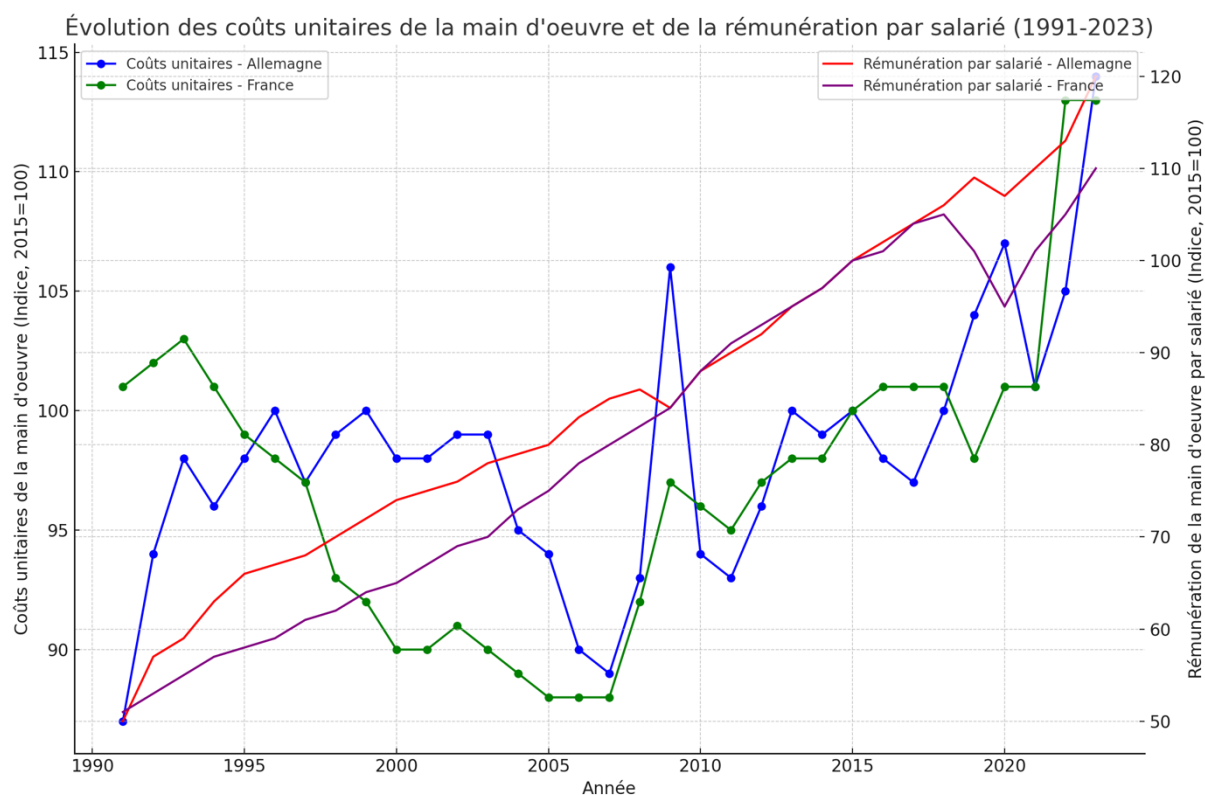


Figure 6 - Sources : Eurostat - OCDE

La **trajectoire des coûts unitaires de la main-d'œuvre, indicateur clé pour la compétitivité industrielle, révèle des variations notables entre la France et l'Allemagne**. Depuis les années 1990, la **France affiche des coûts unitaires relativement stables** avec des fluctuations qui traduisent les ajustements économiques face aux crises et aux politiques de réduction de charges. Cependant, la **courbe allemande est caractérisée par une gestion plus rigoureuse des coûts unitaires**, en particulier dans les années suivant la **crise de 2008, période où l'Allemagne adopte des réformes structurelles pour maîtriser les coûts du travail et renforcer sa compétitivité**.

En revanche, la **rémunération par salarié suit une autre logique**, liée à des choix sociaux et économiques distincts dans chaque pays. La **France montre une progression modérée, mais linéaire, de la rémunération par salarié**,

accentuant une pression moins forte sur la compétitivité en comparaison de l'Allemagne. En **Allemagne, cette rémunération augmente plus rapidement à partir de la fin des années 2000, illustrant un basculement vers une économie où les salariés bénéficient davantage de la croissance et de la productivité retrouvée.** Cette montée des salaires peut être interprétée comme une tentative de **rééquilibrer les gains économiques en faveur des salariés après les réformes Hartz**, qui avaient initialement comprimé les coûts pour stimuler l'emploi.

En **Allemagne, le choix d'un modèle axé sur la maîtrise des coûts unitaires et l'augmentation progressive des salaires** a permis de renforcer la compétitivité industrielle tout en augmentant le pouvoir d'achat des travailleurs, alimentant une économie exportatrice florissante. En revanche, la **France, avec des coûts unitaires plus volatils mais une hausse plus modérée de la rémunération**, fait face à des défis dans le maintien de sa compétitivité. Nous devons aussi désormais voir la valeur ajoutée de la main d'œuvre à travers les heures travaillées. Cette analyse nous permettra de voir les problématiques de l'efficacité de l'emploi dans les deux systèmes économiques. Nous prendrons donc là aussi des données en base 100 en 2015.

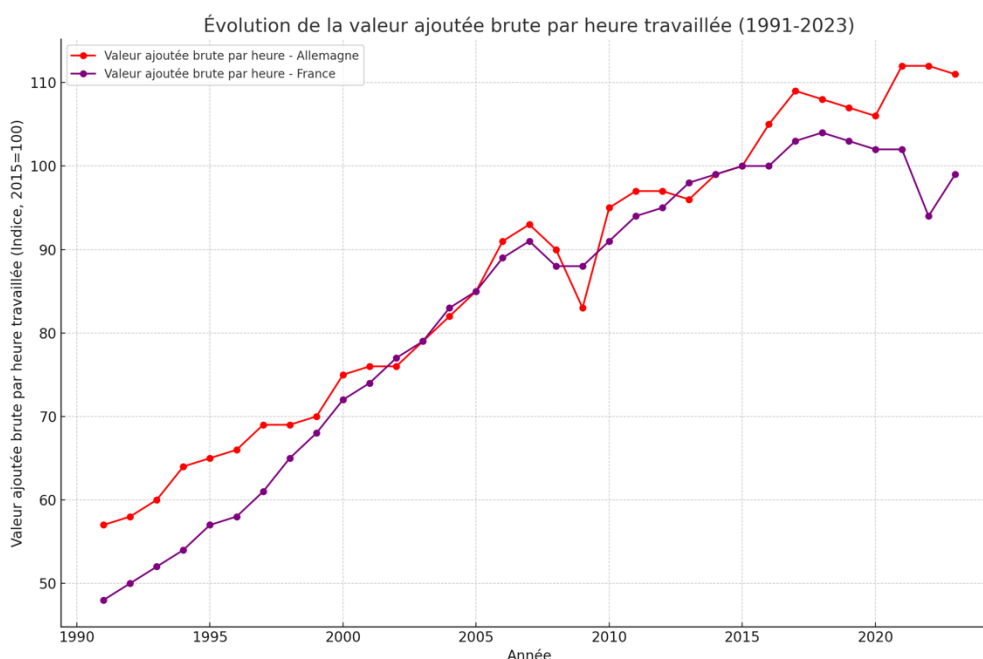


Figure 7 - Sources : Eurostat - OCDE

La **productivité par heure travaillée** a connu une hausse dans les deux pays, mais avec des trajectoires légèrement divergentes. **Jusqu'aux années 2000, la France et l'Allemagne présentent une évolution similaire**, avec des augmentations progressives de la valeur ajoutée brute par heure. Cependant, **après 2008, une divergence apparaît, avec une augmentation plus marquée en Allemagne**, particulièrement visible dans les périodes de reprise économique post-crise.

La **capacité de l'Allemagne à maintenir une croissance de la valeur ajoutée brute par heure travaillée lui confère un avantage compétitif, surtout dans le secteur manufacturier**. Cette productivité élevée contribue à réduire les coûts de production relatifs, permettant aux entreprises allemandes d'être plus compétitives à l'export. Pour la France cependant, la stagnation relative de la productivité par heure travaillée implique une pression accrue sur la compétitivité des entreprises françaises, qui peuvent être contraintes de compenser ce retard par des coûts salariaux plus bas ou des gains de productivité technologique.

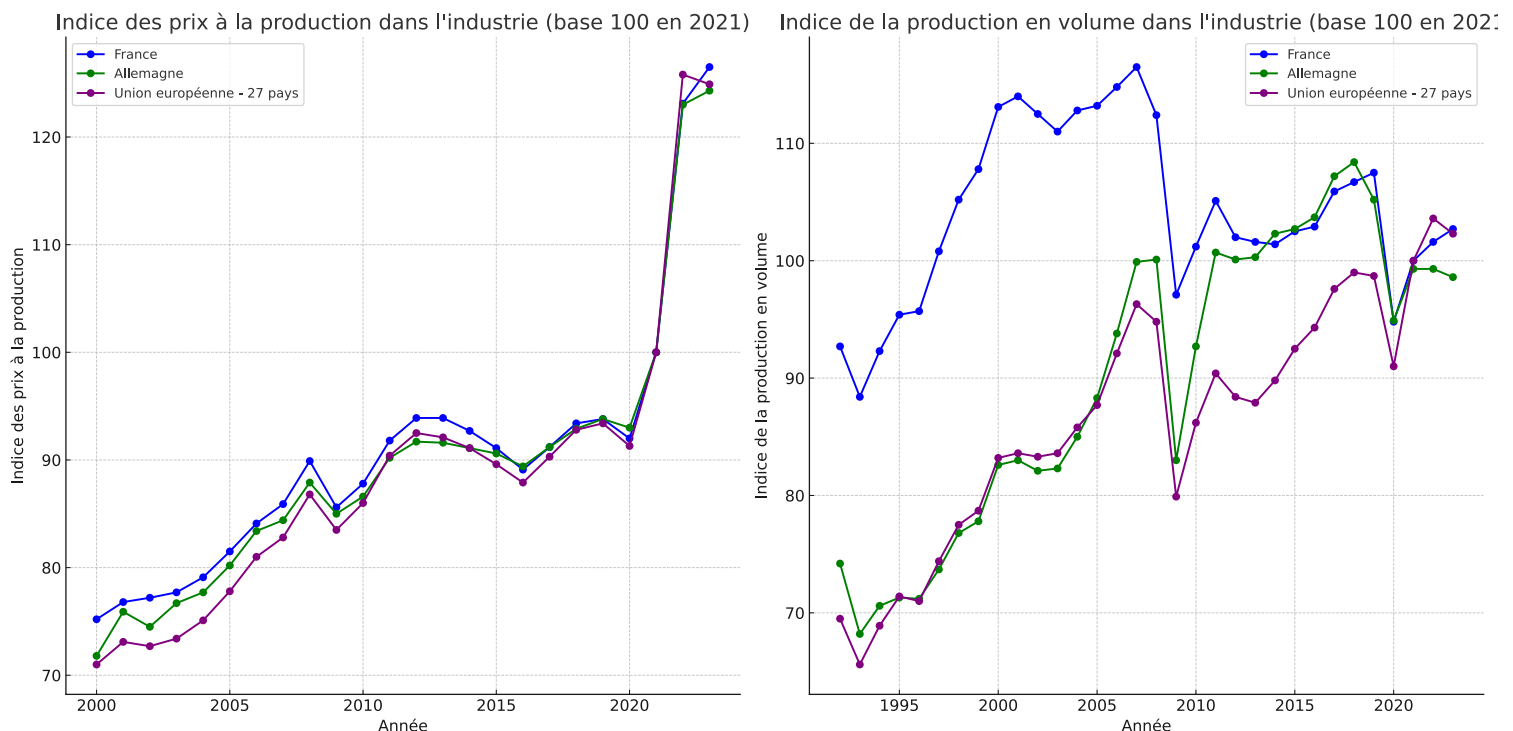


Figure 8 - Sources : Eurostat - OCDE

L'indice des prix à la production reflète les variations des coûts de production dans l'industrie. On observe une tendance relativement stable jusqu'en 2020, avec de légères hausses progressives dans les trois zones géographiques. Toutefois, **après 2020, une augmentation marquée des prix de production est visible dans tous les pays, marquée par la crise énergétique, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et l'inflation mondiale.** La France présente des prix légèrement plus élevés que l'Allemagne et l'Union européenne avant 2020, mais les courbes convergent après cette période de crise, suggérant une **uniformisation des pressions inflationnistes sur l'ensemble de l'Europe.** Cela met en lumière la **vulnérabilité de l'industrie européenne aux fluctuations des coûts énergétiques et aux importations de matières premières**, rendant urgente la recherche de solutions pour garantir la compétitivité des entreprises industrielles européennes.

L'indice de la production en volume, quant à lui, révèle la capacité des industries à maintenir ou augmenter leur niveau de production. La France se distingue par une trajectoire de production relativement plus volatile, avec des pics dans les années 2000 suivis de replis et de reprises sporadiques. Cette **volatilité pourrait être attribuée aux cycles économiques internes, mais aussi à une dépendance accrue à la demande intérieure, qui rend la production française plus sensible aux crises conjoncturelles.** En revanche, **l'Allemagne et l'Union européenne montrent une croissance plus stable**, bien que marquée par une chute en 2008-2009 (crise financière) et une autre en 2020 (pandémie de Covid-19). Ces fluctuations peuvent démontrer la **résilience de l'industrie allemande** et de celle de l'Union européenne qui semblent mieux se relever des crises par rapport à la France. Ce rebond plus rapide est lié en partie à un tissu industriel plus homogène et implanté qu'en France où, comme nous l'avons vu les conditions de l'industrie n'y sont pas préférables.

COMMENT EXPLIQUER LES DIFFICULTES DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE ?

UNE BAISSSE DE LA COMPETITIVITE HORS COUT : DES FREINS NORMATIFS ET STRUCTURELS

Un cadre normatif contraignant

Le **cadre normatif en France**, bien que nécessaire pour garantir des standards élevés en matière sociale et environnementale, **constitue une contrainte majeure pour l'industrie**. Si ces normes traduisent des ambitions légitimes en termes de développement durable et de protection des droits, elles ont également un **impact significatif sur les coûts de production et la compétitivité des entreprises françaises**. Les investisseurs étrangers, tout comme les acteurs locaux, pointent régulièrement du doigt ces contraintes normatives comme l'un des principaux obstacles au développement industriel.

Selon une étude récente réalisée par le cabinet EY¹, **59 % des investisseurs étrangers estiment que les incertitudes législatives et réglementaires en France compliquent l'élaboration de leurs plans d'affaires**. Cette perception est accentuée par les fréquents changements dans la législation, notamment en matière fiscale et environnementale. Ces évolutions, souvent imprévisibles, augmentent les coûts de mise en conformité pour les entreprises et génèrent un **climat d'incertitude**. En parallèle, **47 % des investisseurs considèrent que le ralentissement des réformes administratives**, malgré quelques avancées, constitue un frein majeur à leurs projets.

¹ <https://www.ey.com/content/dam/ey-unified-site/ey-com/fr-fr/campaigns/foreign-direct-investment-surveys/documents/ey-barometre-ey-attractivite-france-edition-speciale-20241118.pdf>

Les **normes environnementales** imposées par la France, bien qu'alignées avec les objectifs européens, **exercent une pression particulière sur les secteurs industriels**. Par exemple, la taxe carbone et les réglementations sur les émissions de gaz à effet de serre augmentent significativement les coûts pour des industries comme la métallurgie, la chimie ou l'automobile. Ces secteurs sont contraints d'investir massivement dans la modernisation de leurs infrastructures pour se conformer aux standards imposés, ce qui réduit leur compétitivité par rapport à des concurrents internationaux, notamment dans les pays émergents où ces contraintes sont moindres.

Dans le domaine administratif, bien que la France se distingue par une rapidité dans la création d'entreprise – nécessitant en moyenne 4 jours, à égalité avec le Royaume-Uni et devant l'Allemagne (8 jours) –, cette efficacité ne compense pas **l'impact d'un cadre réglementaire jugé complexe et coûteux**. La France reste en retrait dans les classements internationaux sur l'attractivité réglementaire. Elle se classe notamment 6e mondiale dans le baromètre de l'attractivité économique 2024 du cabinet Kearney, mais les investisseurs mentionnent régulièrement la surcharge normative comme une faiblesse structurelle.

Par ailleurs, le coût direct de la mise en conformité réglementaire en France représente une charge importante pour les entreprises. Selon les estimations, les **coûts administratifs liés aux réglementations dépassent ceux de nombreux pays européens comparables**. Ces dépenses concernent, par exemple, l'adoption des normes ISO dans les secteurs manufacturiers ou la conformité aux exigences du reporting ESG (environnement, social et gouvernance).

Enfin, cette **surcharge normative a des répercussions sur les décisions de localisation des entreprises**. De nombreuses multinationales préfèrent investir dans des pays où les contraintes réglementaires sont moindres et où les coûts de mise en conformité sont réduits. Cela contribue directement au processus de désindustrialisation en France et limite les opportunités de réindustrialisation.

Un retard dans la recherche et développement (R&D)

La recherche et développement (R&D) constitue un levier essentiel pour renforcer la compétitivité industrielle d'un pays. Cependant, la **France accuse un retard significatif dans ce domaine**, notamment dans le secteur secondaire, par rapport à d'autres grandes puissances économiques. Ce constat repose sur plusieurs éléments : **des dépenses insuffisantes en R&D, un déficit d'innovation, et des écarts croissants en termes d'attractivité pour les investissements en R&D.**

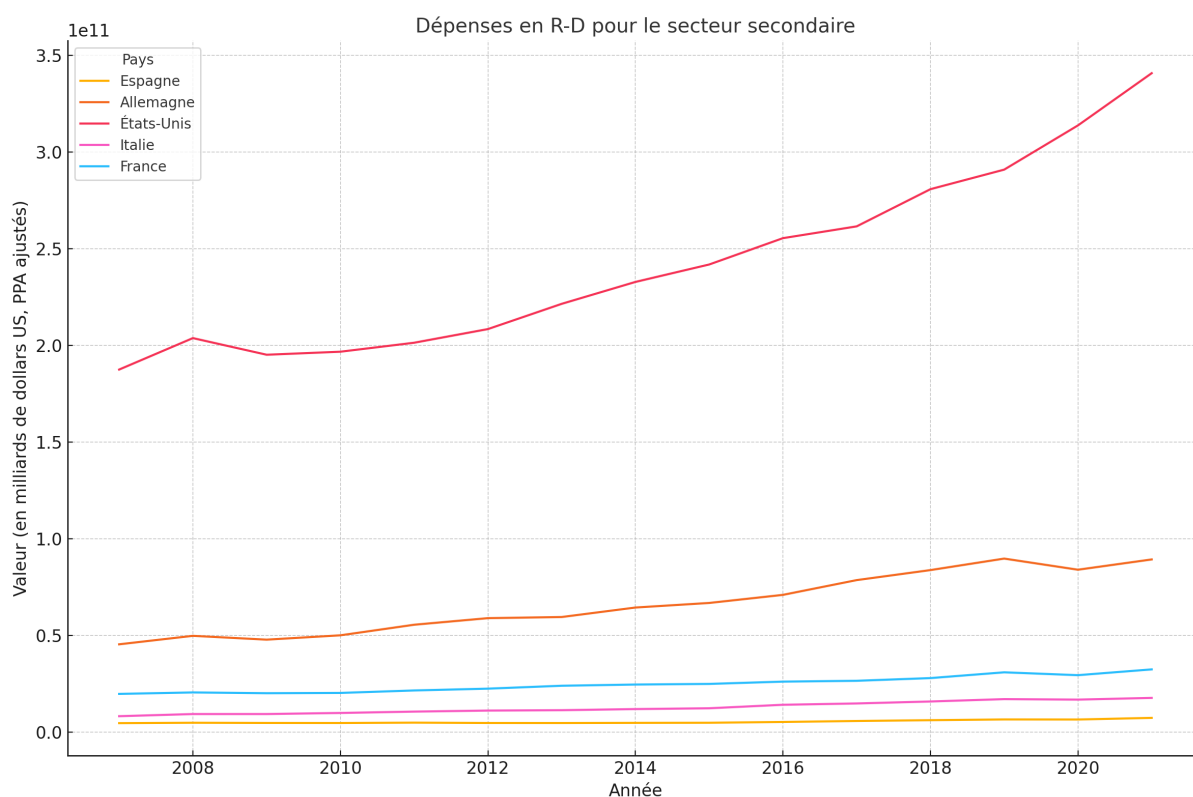


Figure 9 - Source : OCDE

Année	Espagne	Allemagne	États-Unis	Italie	France
2007	/	/	/	/	/
2008	4.36	9.68	8.68	13.64	3.85
2009	-2.12	-3.98	-4.23	0.1	-1.96
2010	-0.6	4.72	0.8	6.0	0.74
2011	4.07	10.94	2.36	7.16	6.32
2012	-3.72	6.15	3.5	5.08	4.37
2013	-0.34	0.98	6.27	1.75	6.72
2014	1.7	8.27	5.12	5.18	2.61
2015	1.21	3.67	3.87	3.49	1.32
2016	8.7	6.27	5.64	14.83	4.78
2017	9.84	10.77	2.39	4.85	1.66
2018	7.33	6.6	7.35	6.9	5.27
2019	6.3	7.1	3.61	7.79	10.72

2020	-0.57	-6.42	7.86	-1.48	-4.79
2021	13.26	6.33	8.61	5.3	10.2

Tableau 1 - Variation des dépenses de R&D pour le secteur secondaire - Source : calculs de l'auteur

Les **dépenses françaises en R&D dans le secteur secondaire, exprimées en dollars américains (PPA ajustés), révèlent un écart important avec des pays comme l'Allemagne et les États-Unis.** En 2021, les États-Unis consacraient près de 340,8 milliards de dollars à la R&D industrielle, tandis que la France se situait à seulement 32,3 milliards. Cette faiblesse des investissements français, bien qu'en augmentation depuis 2007, reste modeste face aux besoins croissants d'innovation technologique. À titre de comparaison, **l'Allemagne, leader européen, atteignait près de 89,2 milliards de dollars en 2021, soit près de trois fois plus que la France.**

Cette situation découle de plusieurs facteurs structurels. Premièrement, le **tissu industriel français est composé en majorité de petites et moyennes entreprises (PME), souvent limitées dans leurs capacités à investir massivement en R&D.** Deuxièmement, les **grandes entreprises françaises,** bien que présentes sur les marchés internationaux, **peinent à mobiliser les ressources nécessaires pour rivaliser** avec leurs homologues allemandes ou américaines en termes d'innovation.

Le **retard dans les investissements en R&D se traduit par une moindre capacité à innover.** En termes de dépôts de brevets industriels, la France se situe également derrière l'Allemagne et les États-Unis. Ce **déficit d'innovation limite la compétitivité des entreprises françaises sur les marchés mondiaux, notamment dans les secteurs de haute technologie** comme l'électronique, la robotique et l'automobile. Alors que les industries de ces pays investissent massivement dans des technologies émergentes comme l'intelligence artificielle, la France peine à suivre le rythme, se concentrant encore largement sur des secteurs traditionnels.

Outre les investissements nationaux, **l'attractivité de la France pour les investissements étrangers en R&D est également en question.** Les coûts élevés de la recherche, associés à un cadre réglementaire complexe, freinent les initiatives des multinationales. **En 2021, seulement 8 % des**

investissements étrangers en R&D en Europe ont été réalisés en France, contre 22 % en Allemagne. Cette faiblesse reflète également une perception négative des investisseurs étrangers quant à la stabilité du cadre législatif français.

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) : Un outil clé pour la R&D industrielle

Bien que certaines réformes aient été introduites pour encourager les investissements en R&D, comme le crédit d'impôt recherche (CIR), leur **efficacité reste limitée**. Les entreprises bénéficiaires du CIR sont majoritairement de petites structures, tandis que les grandes entreprises investissent souvent dans d'autres pays pour profiter d'une fiscalité plus attractive ou de coûts de production plus faibles. En effet, le CIR est l'un des principaux dispositifs de soutien à la recherche et développement (R&D) en France. Créé pour inciter les entreprises à investir dans l'innovation, il joue un rôle crucial dans la compétitivité industrielle française.

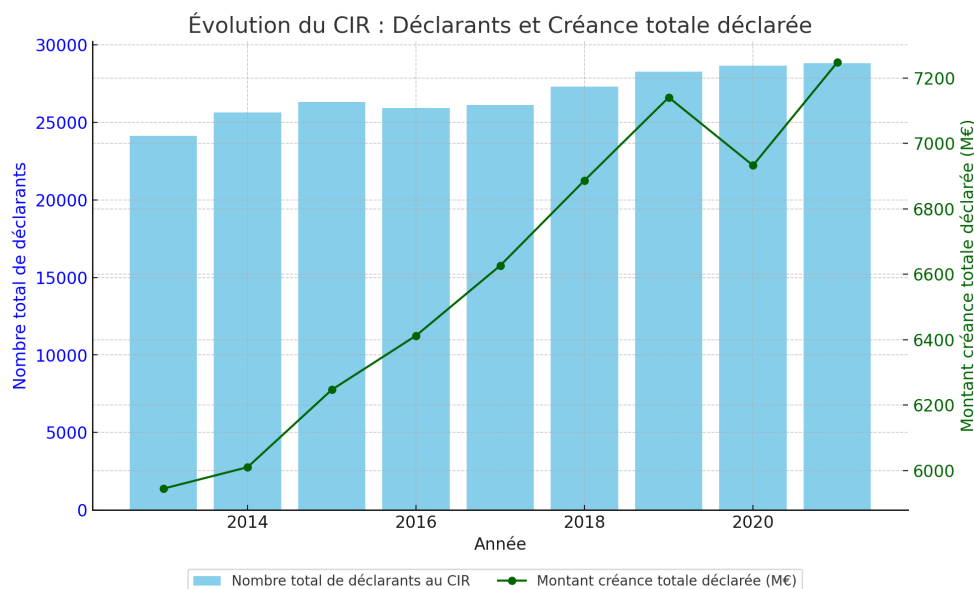


Figure 10 - Source : MCESR

Depuis 2013, le nombre de déclarants au CIR a connu une augmentation régulière. En **2021, ce nombre atteignait 28 810 entreprises, contre 24 148 en 2013, soit une hausse de près de 19 %.** Cette progression témoigne de

l'élargissement du dispositif et de l'intérêt croissant des entreprises pour ce mécanisme de soutien. Les entreprises de toutes tailles, y compris les petites et moyennes entreprises (PME), se sont progressivement approprié le CIR pour financer leurs projets d'innovation.

En parallèle, **le montant total des créances déclarées dans le cadre du CIR a également augmenté, passant de 5,94 milliards d'euros en 2013 à 7,25 milliards d'euros en 2021**. Cette augmentation, bien que notable, s'est accompagnée de fluctuations, notamment en 2020, lorsque les montants déclarés ont légèrement reculé en raison de la crise sanitaire et de son impact sur l'activité économique.

Secteur d'activité (APE) de l'activité de recherche	Part des dépenses recherche %	Part de la créance recherche %	Part de la créance innovation %
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	61,0	59,7	19,4
Industrie électrique et électronique	15,6	15,5	5,5
Pharmacie, parfumerie et entretien	11,9	11,1	0,4
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	7,1	6,7	0,5
Industrie automobile	6,8	6,4	1,5
Chimie, caoutchouc, plastiques	4,7	4,8	1,3
Industrie mécanique	4,1	4,2	4,9
Métallurgie et transformation des métaux	2,3	2,4	1,4
Hydrocarbures, production d'énergie	2,4	2,3	0,2
Industrie agricole et alimentaire	2,2	2,3	0,6
Textile, habillement, cuir	0,4	0,4	0,6
Autres industries manufacturières	3,6	3,7	2,6

Tableau 2 - Répartition du CIR dans les secteurs industriels - Source : MCESR

Le tableau ci-dessus met en exergue la prépondérance de l'industrie dans les demandes de CIR, ce système alors souvent remis en question à chaque

PLF pourrait *in fine* décourager les entreprises à investir dans la R&D leur faisant perdre les avantages comparatifs par rapport à l'étranger.

Pour **renforcer l'efficacité du CIR, plusieurs pistes d'amélioration peuvent être envisagées**. Tout d'abord, il serait pertinent de mieux **cibler les petites et moyennes entreprises** en augmentant les taux de crédit pour ces structures. Une répartition plus équitable des montants déclaré permettrait de stimuler davantage l'innovation dans les secteurs émergents.

De plus, **simplifier encore les démarches administratives et clarifier les critères d'éligibilité pourraient réduire les barrières à l'accès au CIR**. L'adoption de mécanismes de suivi plus transparents, permettant d'évaluer précisément l'impact du dispositif sur les performances d'innovation, serait également bénéfique.

Enfin, une **intégration accrue du CIR avec d'autres dispositifs européens** de soutien à la R&D, comme le programme Horizon Europe, pourrait renforcer la compétitivité des entreprises françaises à l'échelle internationale.

Le CIR demeure un outil central pour soutenir la recherche et développement en France, avec une augmentation constante des bénéficiaires et des montants déclarés. Toutefois, **ses limites, notamment sa concentration sur les grandes entreprises et sa complexité, limitent son impact potentiel**. En adaptant le dispositif pour mieux répondre aux besoins des PME et notamment aux PME industrielles, en simplifiant les démarches administratives et en encourageant une utilisation plus ciblée, le CIR pourrait devenir un levier toujours plus efficace pour dynamiser l'innovation industrielle et renforcer la compétitivité de la France.

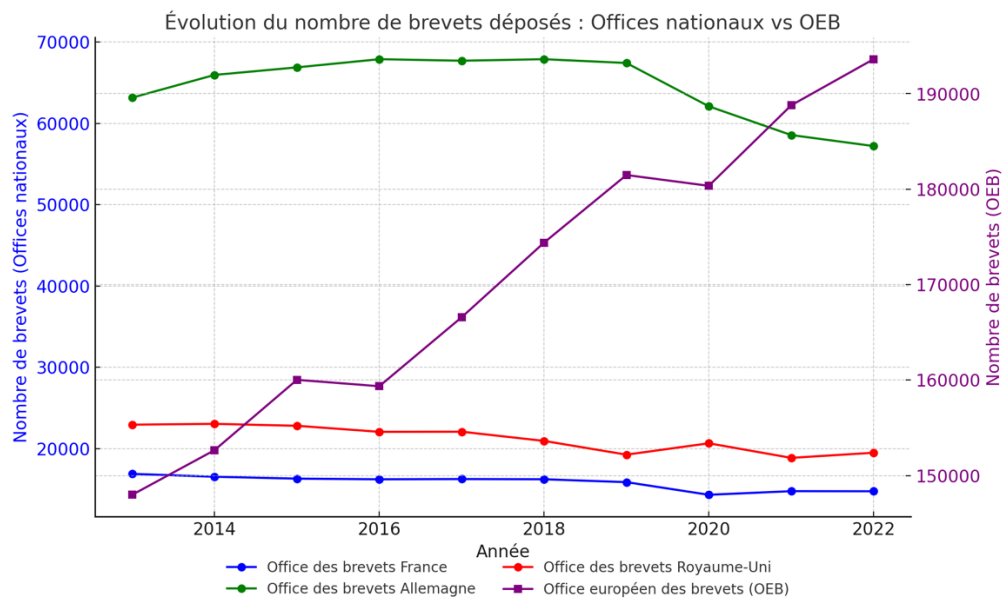


Figure 11 : Source : <https://hal.science/hal-04540636>

Cet **environnement peu propice à l'innovation se voit en particulier dans le dépôt des brevets**. La figure 11 met en avant ce problème, la France ne parvient pas à attirer des brevets déposés uniquement en France. Cependant, il est important de noter que l'Office Européen des Brevets (OEB) centralise désormais les brevets en Europe. Pourtant, des pays comme l'Allemagne continuent de recevoir les brevets en office national ainsi qu'à l'OEB afin de protéger de manière optimale l'invention. L'INPI ne semble pas être une garantie aussi importante au regard des chiffres des dépôts de brevets.

UN ENVIRONNEMENT FISCAL PEU ATTRACTIF

La **fiscalité constitue un pilier essentiel de l'attractivité économique d'un pays**. Elle influe directement sur les décisions d'investissement, le développement industriel, et la compétitivité des entreprises. **En France, malgré des réformes récentes visant à alléger certaines charges, la fiscalité demeure un frein significatif**. Ce constat s'explique par plusieurs éléments : un **poids fiscal élevé**, une **complexité administrative** décourageante, une **fiscalité sur le capital peu compétitive** et des taxes spécifiques qui affectent lourdement le secteur industriel.

La France affiche l'un des niveaux de prélèvements obligatoires les plus élevés parmi les pays de l'OCDE. En 2021, ce **taux atteignait 45,1 % du PIB, contre une moyenne de 34 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE**. Ce poids fiscal important se traduit par des charges accrues sur les entreprises, notamment dans le secteur industriel. Le taux nominal d'imposition des sociétés (IS), bien qu'en baisse ces dernières années, demeure relativement élevé à 25 % en 2022. À titre de comparaison, le Royaume-Uni applique un taux de 19 % et l'Irlande un taux particulièrement attractif de 12,5 %.

Les taxes spécifiques aux entreprises, telles que la contribution économique territoriale (CET) et les taxes sur la production, ajoutent une charge supplémentaire. En France, **ces taxes représentent environ 3,2 % du PIB, contre une moyenne de 1,6 % dans l'Union européenne**. Cette différence renforce le désavantage compétitif des entreprises françaises par rapport à leurs homologues européennes.

La fiscalité française est également **critiquée pour sa complexité**. Les entreprises doivent faire face à un système dense, comprenant une multitude de taxes, de régimes dérogatoires et de procédures administratives. Ce contexte alourdit les coûts indirects liés à la gestion fiscale et complique les stratégies d'investissement. **Le rapport Doing Business 2020 de la Banque mondiale place la France au 32e rang mondial pour la facilité de faire des affaires**. Les entreprises françaises consacrent en **moyenne 140 heures par an** au traitement de leurs obligations fiscales, contre 85 heures en Estonie, un pays reconnu pour la simplicité de son système fiscal. Cette **complexité décourage non seulement les petites et moyennes entreprises (PME) locales, mais également les investisseurs étrangers**, qui préfèrent des juridictions où le cadre fiscal est plus transparent et prévisible.

La France se distingue également par une fiscalité sur le capital particulièrement élevée. Avec un **taux effectif moyen de 46 %, elle figure parmi les pays les plus taxés de l'OCDE dans ce domaine**. Bien que l'introduction du prélèvement forfaitaire unique (PFU) à 30 % en 2018 ait

permis de simplifier l'imposition des revenus du capital, elle reste supérieure à celle appliquée dans d'autres économies européennes comme la Belgique ou le Luxembourg. En outre, la réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), remplacé par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), n'a pas suffi à renforcer significativement l'attractivité de la France pour les investisseurs fortunés. Les **investissements directs étrangers (IDE) en France dans des secteurs industriels stratégiques restent limités par rapport à ceux observés en Allemagne ou aux Pays-Bas.**

L'évolution des taux d'imposition des sociétés en France, aux États-Unis et en Allemagne illustre les efforts récents de convergence fiscale. Alors que la **France a réduit progressivement son taux d'IS, passant de 33,33 % en 2010 à 25 % en 2022, les États-Unis ont opéré une réforme majeure en 2018, abaissant leur taux de 35 % à 21 %.** Cette baisse drastique a renforcé leur attractivité, notamment pour les grandes entreprises technologiques. L'Allemagne, quant à elle, a maintenu un taux stable autour de 29 %, mais avec des avantages fiscaux régionaux et une administration simplifiée, elle reste un point d'attraction pour les investisseurs. Le graphique ci-dessous met en avant ces dynamiques.

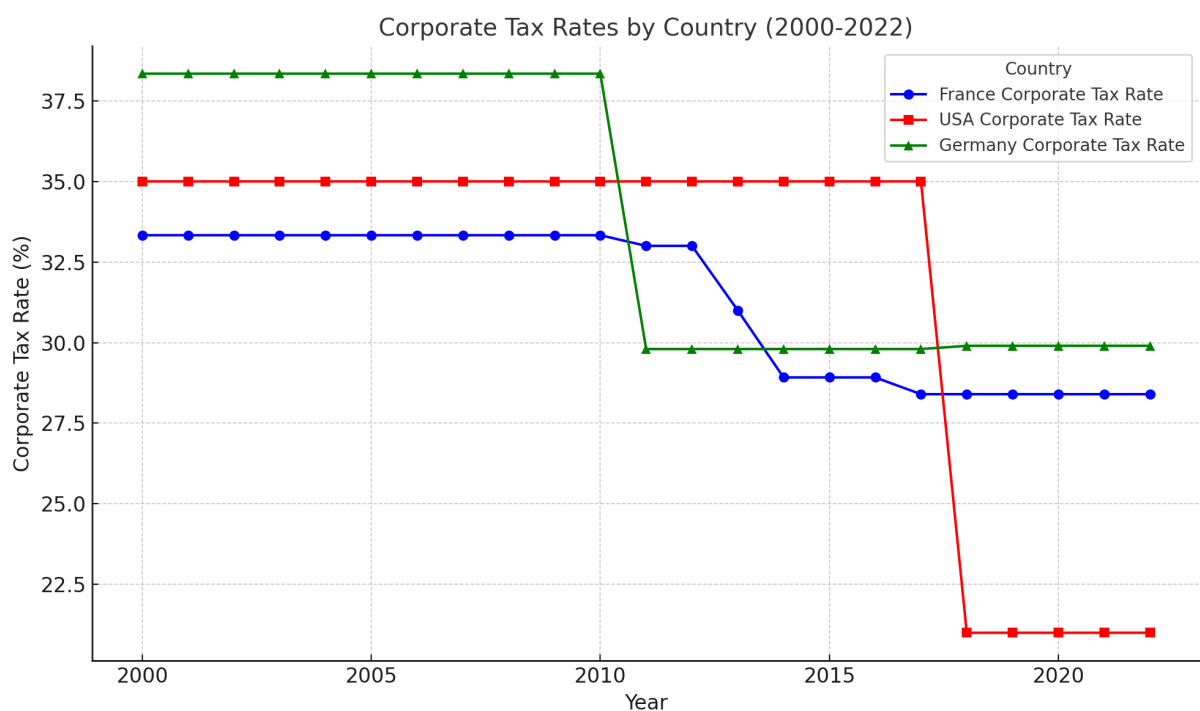


Figure 12 - Sources : Calculs de l'auteur - préprint encore non disponible

Les **taxes sur la production, spécifiques à la France, constituent un frein majeur pour le secteur industriel**. Elles incluent des prélèvements sur la valeur ajoutée, les salaires, et même les installations industrielles. Contrairement aux autres pays européens, où ces taxes sont souvent inexistantes ou marginales, leur poids en France affecte lourdement la compétitivité des entreprises. En 2020, un **allègement de 10 milliards d'euros** a été introduit dans le cadre du plan de relance, visant à réduire ces charges. Bien que saluée par les acteurs économiques, cette **mesure reste insuffisante face à l'ampleur des écarts fiscaux avec les concurrents européens**.

Les **entreprises industrielles françaises font face à un environnement fiscal particulièrement contraignant**, qui représente un obstacle majeur à leur compétitivité et à leur développement. Le poids élevé des prélèvements obligatoires, combiné à la complexité d'un système fiscal dense, met à rude épreuve leur capacité à investir, à innover et à se développer sur les marchés internationaux. **Alors que des pays voisins, comme l'Allemagne ou l'Irlande, offrent des cadres fiscaux plus attractifs et mieux adaptés** aux défis industriels contemporains, la **France peine à alléger les charges qui pèsent sur ses entreprises**.

La **fiscalité sur la production, en particulier, constitue une singularité française aux effets profondément néfastes**. Ces taxes, qui frappent directement l'activité des entreprises indépendamment de leur rentabilité, freinent leur capacité à investir dans des outils de production modernes ou à financer des projets innovants. De surcroît, la **fiscalité sur le capital, malgré quelques réformes récentes, reste peu compétitive, limitant les flux d'investissement étrangers qui pourraient contribuer au renouveau industriel**.

Pour de nombreuses entreprises industrielles, cette pression fiscale se traduit par des choix difficiles. Certaines **optent pour des délocalisations partielles ou complètes afin de réduire leurs coûts**, accentuant ainsi le phénomène de désindustrialisation. D'autres **réduisent leurs**

investissements ou revoient à la baisse leurs ambitions en matière de recherche et développement, aggravant leur retard technologique face à leurs concurrents étrangers.

LES ENJEUX DE L'INDUSTRIE DE DEMAIN

LES TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET ENERGETIQUES : UNE INDUSTRIE DURABLE EN PERSPECTIVE

L'industrie française se trouve à un tournant décisif face aux enjeux de la décarbonation. Alors **qu'elle a déjà réduit ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40 % depuis 1990, elle reste encore responsable d'environ 20 % des émissions totales en France**. Ces efforts, bien qu'importants, doivent être considérablement amplifiés pour atteindre les objectifs fixés par la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), qui vise la neutralité carbone à l'horizon 2050. Cela nécessite une transformation en profondeur des modes de production et une réinvention des modèles industriels actuels.

La **transition vers une industrie décarbonée repose sur trois leviers principaux : l'électrification des procédés industriels, le recours accru aux énergies renouvelables et l'adoption de technologies innovantes comme la capture, utilisation et stockage du carbone (CCUS)**. L'électrification, par exemple, représente une alternative cruciale pour remplacer les combustibles fossiles dans des secteurs énergivores tels que la chimie, le verre ou la métallurgie. Cependant, cette stratégie dépend directement de la disponibilité et du coût d'une électricité bas-carbone, qui reste un défi dans un contexte de crise énergétique et de fluctuations du marché.

Par ailleurs, des exemples internationaux montrent la voie à suivre. En Suède, le projet Hybrit, développé par SSAB, LKAB et Vattenfall, vise à produire de l'acier sans charbon en utilisant de l'hydrogène produit à partir d'énergies renouvelables. En France, des initiatives similaires émergent : ArcelorMittal prévoit d'investir massivement dans la réduction des émissions via l'utilisation d'hydrogène vert et de technologies CCUS dans ses sites de Dunkerque et Fos-sur-Mer. Pourtant, ces projets nécessitent des

investissements colossaux, et leur viabilité économique reste conditionnée par des soutiens publics et des incitations fiscales.

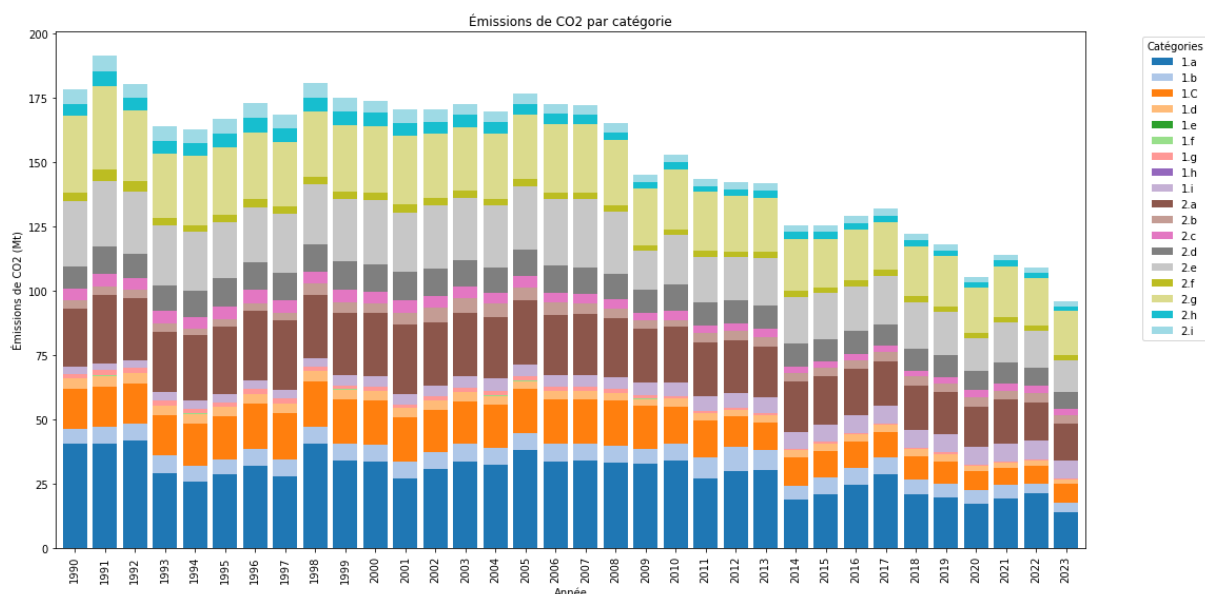


Figure 13 - Source : CITEPA

Secteur	
Production d'électricité	1.a
Chauffage urbain	1.b
Raffinage du pétrole	1.C
Transformation des combustibles minéraux solides	1.d
Extraction et distribution de combustibles solides	1.e
Extraction et distribution de combustibles liquides	1.f
Extraction et distribution de combustibles gazeux	1.g
Fabrication de charbon de bois par pyrolyse	1.h
Valorisation énergétique des déchets	1.i
Chimie	2.a
Construction	2.b
Biens d'équipements, matériels de transport	2.c
Agro-alimentaire	2.d
Métallurgie des métaux ferreux	2.e
Métallurgie des métaux non-ferreux	2.f
Minéraux non-métalliques, matériaux de construction	2.g
Papier, carton	2.h
Autres industries manufacturières	2.i

Tableau 3 - Correspondance secteur / catégorie figure 13

Les besoins financiers pour atteindre les objectifs climatiques sont immenses. **Selon l'Agence de la transition écologique (Ademe), près de 70 milliards d'euros doivent être mobilisés d'ici 2030 pour accompagner la transition industrielle française.** Ces montants incluent la modernisation

des infrastructures, le développement des technologies vertes et le remplacement des équipements obsolètes. Cependant, l'accès aux financements, notamment pour les petites et moyennes entreprises (PME), demeure problématique. Ces dernières, qui représentent une part importante du tissu industriel, manquent souvent des ressources nécessaires pour initier leur transition. Les dispositifs d'accompagnement, comme les subventions ou les prêts à taux réduit, sont jugés insuffisants ou trop complexes à mobiliser, ce qui freine leur adoption.

En outre, **l'instauration d'un prix carbone plus élevé, bien que nécessaire sur le papier pour inciter à la réduction des émissions, risque d'aggraver les pressions sur les entreprises les plus fragiles.** Certaines industries exposées à la concurrence internationale, comme la cimenterie ou la chimie, redoutent une perte de compétitivité si des mécanismes d'ajustement carbone aux frontières ne sont pas mis en place pour éviter les phénomènes de fuite de carbone. De plus, rappelons le mécanisme naturel de création d'un marché autour du prix carbone, l'instauration de celui-ci permettant *in fine* aux plus grosses industries de racheter les droits carbonés des petites à prix fort créant alors une situation de concurrence déloyale entre grosses entreprises et PME.

Pour **réussir cette transition, une approche intégrée est indispensable, combinant réglementation, incitations fiscales et soutien à l'innovation.** Par exemple, des mécanismes comme le Fonds pour une transition juste, financé par l'Union européenne, offrent une opportunité pour accompagner les régions industrielles en reconversion. Cependant, ces dispositifs doivent être complétés par des politiques nationales ambitieuses, visant à accélérer le déploiement des infrastructures nécessaires, comme les réseaux de transport pour l'hydrogène ou les installations de stockage de carbone.

Le **rôle de l'État dans cette transition est également essentiel pour lever les obstacles financiers et organisationnels.** Des dispositifs comme le crédit d'impôt recherche (CIR) pourraient être élargis pour inclure des projets spécifiquement liés à la décarbonation. De plus, un soutien accru aux

collaborations entre entreprises, laboratoires de recherche et pôles de compétitivité permettrait de mutualiser les coûts et d'accélérer l'émergence de solutions technologiques.

Malgré les défis, certains signaux positifs montrent que la transformation est en marche. Les investissements dans l'hydrogène vert, le développement des réseaux électriques intelligents et les initiatives de recyclage dans l'industrie lourde témoignent d'une prise de conscience croissante des acteurs économiques. Toutefois, les rythmes de déploiement restent insuffisants par rapport à l'urgence climatique et aux engagements internationaux pris par la France dans le cadre de l'Accord de Paris.

L'INNOVATION ET LA REVOLUTION NUMERIQUE : LEVIER POUR UNE INDUSTRIE COMPETITIVE

L'industrie française est à un tournant décisif. Face aux mutations profondes de l'économie mondiale, aux impératifs de durabilité et aux bouleversements technologiques, l'innovation et la révolution numérique apparaissent comme **des leviers essentiels pour maintenir et renforcer sa compétitivité**. Ces transformations ne sont pas seulement des réponses aux défis actuels, elles constituent aussi une opportunité inédite de redéfinir les modèles industriels, d'accroître la productivité, et de conquérir de nouveaux marchés.

La révolution numérique est souvent décrite comme la **quatrième révolution industrielle, ou Industrie 4.0**, marquée par l'intégration des technologies numériques dans les processus de production, de gestion et de commercialisation. Les technologies comme l'intelligence artificielle (IA), l'Internet des objets (IoT), les jumeaux numériques, l'impression 3D, et la blockchain transforment profondément les chaînes de valeur traditionnelle.

L'automatisation et la personnalisation des processus industriels. L'intégration des technologies numériques permet une automatisation accrue des chaînes de production. L'IA, par exemple, analyse des volumes

massifs de données pour optimiser les opérations, identifier des anomalies et prévenir les défaillances grâce à la maintenance prédictive. Parallèlement, des technologies comme l'impression 3D offrent la possibilité de personnaliser les produits tout en maintenant un haut niveau d'efficacité.

Une gestion intelligente grâce à l'IoT. Les objets connectés permettent de relier en temps réel toutes les composantes d'un système industriel, qu'il s'agisse des machines, des stocks ou des flux logistiques. Cette interconnexion génère des données exploitables pour améliorer la productivité, réduire les coûts énergétiques et renforcer la flexibilité des chaînes d'approvisionnement.

L'autre pilier de l'Industrie 4.0 est le concept de jumeaux numériques, qui permettent de créer des répliques virtuelles des installations industrielles. Ces simulations numériques, combinées à l'IA, permettent de tester de nouveaux processus, d'optimiser les flux de production et de réduire les coûts associés aux essais physiques. Ces outils, largement adoptés dans des secteurs comme la construction automobile, facilitent également l'intégration des critères environnementaux dans la prise de décision. Grâce à leur développement il devient dès lors beaucoup moins coûteux aux industriels de tester les processus mais aussi les réactions physiquement – par exemple- permettant de développer de nouveaux produits.

L'innovation technologique joue un rôle clé dans la transformation de l'industrie française. Elle permet non seulement d'améliorer la compétitivité en augmentant la valeur ajoutée des produits, mais aussi de répondre à de nouveaux besoins sociétaux et environnementaux. **L'innovation permet à l'industrie de se positionner sur des segments de marché à forte valeur ajoutée.** Dans le domaine de la santé, par exemple, les investissements massifs dans la recherche et le développement (R&D) permettent à des entreprises comme Sanofi de concevoir des traitements innovants, tels que des thérapies géniques et cellulaires. De même, dans l'automobile, des constructeurs comme Renault et Stellantis investissent

dans les véhicules électriques et hybrides, répondant ainsi aux exigences croissantes en matière de durabilité et notamment aux normes européennes.

L'innovation ne se limite pas aux produits ; elle concerne également les modèles économiques adoptés par les entreprises. L'économie de la fonctionnalité, où les entreprises vendent un service plutôt qu'un produit, est un exemple frappant. Michelin, propose à ses clients des solutions basées sur la performance de ses pneus, optimisant ainsi leur usage et prolongeant leur cycle de vie. Ce modèle, combiné à des technologies numériques, réduit le gaspillage et renforce *in fine* la durabilité des produits industriels.

L'innovation industrielle est également favorisée par des collaborations intersectorielles. L'émergence de nouveaux écosystèmes d'innovation, comme les pôles de compétitivité en France, stimule le partage des connaissances et des technologies. Nous pouvons prendre en exemple, le pôle Systematic Paris-Region, spécialisé dans les technologies numériques, il permet à des entreprises industrielles de collaborer avec des startups et des laboratoires de recherche pour développer des solutions innovantes².

L'industrie française, bien qu'ayant accompli des progrès notables dans le domaine de l'innovation, **demeure confrontée à des défis structurels qui freinent son adoption des technologies numériques et sa compétitivité sur la scène internationale.** L'un des principaux obstacles réside dans le sous-investissement chronique en recherche et développement. Alors que **la France consacre environ 2,2 % de son PIB à la R&D, ce chiffre reste nettement inférieur à celui de pays comme l'Allemagne, où ce ratio s'élève à 3,1 %.** Cette insuffisance d'effort en matière d'innovation affecte particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME), qui peinent à mobiliser les ressources financières nécessaires pour intégrer les nouvelles technologies. Bien que des dispositifs tels que le Crédit d'Impôt Recherche

² La liste et la description des pôles de compétitivité se retrouvent ici : <https://www.entreprises.gouv.fr/espace-entreprises/etre-accompagne/annuaire-poles-competitivite>

(CIR)(- voir figure 10) existent pour encourager l'innovation, ils se révèlent souvent insuffisants face aux besoins croissants en capitaux, notamment pour des projets ambitieux dans les secteurs émergents.

Par ailleurs, **la transition numérique, essentielle pour moderniser l'industrie, bute sur un problème majeur : le manque de compétences.** De nombreuses entreprises, notamment les PME et les entreprises de taille intermédiaire (ETI), signalent des difficultés à recruter des talents spécialisés dans des domaines clés comme l'intelligence artificielle, la cybersécurité ou la gestion des données. Cette pénurie de compétences, associée à un retard dans les formations adaptées, limite la capacité des entreprises à adopter des technologies avancées et à en tirer pleinement parti. Ce problème est aggravé par le manque de synergies entre les acteurs industriels. Contrairement à l'Allemagne, où les clusters industriels favorisent la collaboration et la diffusion des innovations, le tissu industriel français reste fragmenté, réduisant ainsi les possibilités de coopérations stratégiques. Les ETI, qui pourraient jouer un rôle de moteur pour l'innovation, peinent à s'imposer comme des acteurs clés dans cet écosystème.

Cependant, malgré ces défis structurels, **la révolution numérique représente une opportunité unique pour revitaliser l'industrie française.** Les plateformes numériques permettent aux entreprises de dépasser les frontières géographiques et d'accéder à des marchés mondiaux. Ce phénomène est particulièrement visible dans des secteurs comme le luxe, où les entreprises françaises ont su tirer parti du commerce électronique pour étendre leur clientèle à l'international. En parallèle, les technologies numériques offrent des solutions pour rendre l'industrie plus durable. Par exemple, l'utilisation de jumeaux numériques permet d'optimiser les processus industriels, réduisant ainsi les émissions de CO2 et améliorant l'efficacité énergétique. Des initiatives telles que l'électrification des procédés et l'intelligence artificielle appliquée aux chaînes logistiques témoignent de la manière dont le numérique peut conjuguer compétitivité économique et respect des impératifs environnementaux.

Enfin, le rôle des pouvoirs publics est essentiel pour accompagner cette transformation. L'État français, conscient des enjeux, a mis en place des programmes comme France Num pour soutenir la transition numérique des entreprises. Ces initiatives visent à offrir un accompagnement complet, combinant financements, formations et conseils, afin de réduire les disparités entre grandes entreprises et PME. Toutefois, pour que cette transition porte ses fruits, il semble **nécessaire de renforcer la cohérence des politiques publiques et d'amplifier les efforts de collaboration entre les différents acteurs économiques**. Une telle stratégie permettra à l'industrie française non seulement de surmonter ses défis, mais aussi de devenir un acteur incontournable dans l'économie numérique mondiale.

LA PLACE DE LA FRANCE DANS LA MONDIALISATION INDUSTRIELLE

La mondialisation industrielle, marquée par l'interconnexion croissante des économies et des chaînes de production, a profondément remodelé les équilibres entre les nations. Dans ce contexte, **la France, autrefois considérée comme un pilier industriel mondial, se retrouve aujourd'hui dans une position plus ambivalente**. Si elle reste un acteur de poids dans certains secteurs stratégiques, sa compétitivité globale s'est érodée face à la montée en puissance de nouvelles économies industrielles et à la transformation des dynamiques commerciales internationales.

L'évolution des chaînes de valeur mondiale a considérablement impacté la place de la France dans l'industrie internationale. Les **grandes entreprises françaises, notamment dans l'aéronautique, le luxe, la chimie et l'énergie, occupent toujours des positions de leadership, bénéficiant d'une expertise technique reconnue et d'une image de marque forte**. Airbus, TotalEnergies ou encore LVMH illustrent cette capacité à rayonner sur la scène internationale. Cependant, ces réussites ne masquent pas les fragilités structurelles qui caractérisent une partie importante du tissu industriel français.

Les **délocalisations massives, amorcées dès les années 1980, ont entraîné un affaiblissement de nombreux secteurs traditionnels, tels que le textile, la métallurgie ou encore l'automobile**. Ces délocalisations, motivées par la recherche de coûts de production plus bas dans des pays émergents comme la Chine, le Vietnam ou l'Inde, ont souvent été perçues comme inévitables dans un contexte de mondialisation. Toutefois, elles ont aussi laissé des territoires français désindustrialisés, aggravant les disparités régionales et renforçant la dépendance du pays à l'égard des importations.

La **France se distingue également par une balance commerciale déficitaire chronique, en particulier dans les secteurs industriels**. En 2023, ce **déficit atteignait 98 milliards d'euros**, révélant l'insuffisance de l'industrie française à répondre à la demande nationale et internationale (- voir figure 5). Ce **déséquilibre reflète à la fois un manque de compétitivité coût** (- voir figure 6) – lié à une fiscalité élevée et à des charges sociales importantes – et un **déficit de compétitivité hors coût**, notamment en matière d'innovation, de qualité des produits et de services associés.

La **place de la France dans la mondialisation industrielle repose en grande partie sur une spécialisation dans des secteurs à forte valeur ajoutée**. L'aéronautique, représentée par Airbus, ou encore l'industrie pharmaceutique et chimique, sont des domaines où la France excelle grâce à des investissements soutenus en R&D et à une maîtrise technologique avancée. Cependant, cette spécialisation comporte aussi des risques. Elle rend l'économie française dépendante de quelques secteurs et de leurs cycles économiques. Ainsi l'économie industrielle française est à découvert face à des crises sectorielles pouvant l'affaiblir considérablement – prenons exemple sur l'aéronautique et le COVID-19 -.

En parallèle, **d'autres secteurs stratégiques, comme l'automobile, subissent de plein fouet la transition écologique et la concurrence internationale**. La montée en puissance des constructeurs chinois dans le domaine des véhicules électriques, alliée à une réglementation européenne de plus en plus stricte, met en difficulté les acteurs traditionnels de

l'automobile française. Les annonces de fermetures d'usines ou de restructurations se multiplient, accentuant le sentiment d'un recul industriel et d'une faiblesse de l'offre française.

La **mondialisation industrielle s'est également traduite par une complexification des chaînes de valeur**. Les entreprises françaises, même lorsqu'elles restent implantées sur le territoire national, dépendent désormais de fournisseurs et de sous-traitants répartis dans le monde entier. Cette interdépendance expose l'industrie française à des risques liés aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, comme en témoigne la crise des semi-conducteurs ou les blocages logistiques observés durant la pandémie. Ces vulnérabilités soulignent la nécessité de renforcer la résilience des chaînes de production, notamment par des stratégies de relocalisation partielle ou de diversification des fournisseurs.

La **France inscrit toutefois son action industrielle dans le cadre plus large de l'Union européenne, ce qui constitue à la fois une opportunité et une contrainte**. L'Union européenne, en tant que bloc économique, offre un accès privilégié à un marché de 450 millions de consommateurs et promeut des initiatives communes, telles que le plan de relance "Next Generation EU", qui consacre une part importante des fonds à la transition écologique et numérique. Cependant, cette intégration européenne limite également la marge de manœuvre de la France. Les règles strictes en matière de concurrence ou d'aides d'État freinent parfois le soutien que le gouvernement peut apporter à ses entreprises nationales, notamment face à des concurrents internationaux bénéficiant de politiques protectionnistes. L'arrivée de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis représentant d'ailleurs un signal de danger pour l'industrie européenne sur-normée et donc peu en capacité d'anticiper les cycles futurs.

2025, ANNEE NOIRE POUR L'INDUSTRIE ?

L'année 2025 marque une étape critique et particulièrement inquiétante pour l'industrie française. Les fermetures d'usines se multiplient à un rythme alarmant, révélant non seulement l'accélération de la désindustrialisation, mais également la fragilité structurelle d'un secteur jadis central dans l'économie nationale. Ce phénomène, bien que prévisible compte tenu des tendances observées au cours des dernières décennies, atteint aujourd'hui **un seuil qui menace non seulement l'économie, mais également la stabilité sociale et territoriale du pays.**

De **nombreux secteurs stratégiques, parmi lesquels figurent l'automobile, la métallurgie et la chimie, sont confrontés à des contractions majeures de leurs activités.** Ces réductions drastiques affectent non seulement les capacités de production, mais également la compétitivité de la France sur les marchés internationaux.

Dans le secteur automobile, les restructurations se succèdent, accompagnées de la fermeture de sites de production historiques. La **transition vers les véhicules électriques, bien qu'essentielle pour répondre aux ambitions climatiques fixées par l'Union européenne, impose aux industriels français des investissements d'une ampleur considérable.** Ces derniers, souvent incapables de mobiliser les fonds nécessaires, se retrouvent contraints de réduire leurs capacités ou de délocaliser leur production vers des pays où les coûts sont moindres. En parallèle, l'émergence de nouveaux centres industriels dans des régions comme l'Europe de l'Est ou l'Asie redessine les chaînes de valeur, marginalisant peu à peu les usines françaises. Cette perte de centralité dans un secteur aussi symbolique illustre l'étendue des défis auxquels l'industrie nationale doit faire face. Par ailleurs la fin du passage de Carlos Tavares à la tête de Stellantis est un signe flagrant des difficultés du secteur automobile en France, mais aussi en Europe.

La **métallurgie, pilier historique de l'industrie française, est-elle aussi en grande difficulté.** Les coûts énergétiques, particulièrement élevés en Europe depuis la crise énergétique liée au conflit en Ukraine, pèsent lourdement sur les entreprises du secteur. La production de biens intermédiaires et de matériaux nécessaires à la construction devient de moins en moins rentable, tandis que la concurrence de la Chine et de l'Inde s'intensifie. Ces deux géants industriels inondent le marché européen de produits à bas coût, rendant les produits français non compétitifs, même sur leur propre marché intérieur. Les fermetures d'usines métallurgiques en France se traduisent ainsi par une désorganisation des chaînes d'approvisionnement locales et par une dépendance accrue vis-à-vis des importations.

Dans le **secteur de la chimie, la situation n'est guère plus favorable.** Longtemps moteur d'innovation et pourvoyeur de solutions indispensables à d'autres secteurs industriels, la chimie française souffre aujourd'hui des réglementations environnementales de plus en plus strictes. L'interdiction de certains produits jugés nocifs, bien qu'essentielle pour préserver la santé publique et l'environnement, impose des coûts supplémentaires à un secteur déjà fragilisé. Ces contraintes s'ajoutent à une pression concurrentielle exacerbée et conduisent à des fermetures de sites industriels, avec pour conséquence une perte de savoir-faire et de compétences clés dans ce domaine.

Ces **fermetures d'usines trouvent leur origine dans une combinaison de facteurs profonds et interconnectés.** La **concurrence internationale joue un rôle de premier plan** dans cette désindustrialisation accélérée. Les pays émergents, notamment la Chine, le Vietnam et l'Inde, continuent de tirer parti de leurs avantages compétitifs, qu'il s'agisse de faibles coûts de main-d'œuvre, de politiques fiscales attractives ou d'investissements massifs dans leurs infrastructures industrielles. Face à cela, **les produits français apparaissent souvent comme trop coûteux**, ce qui limite leur attractivité sur les marchés internationaux. Cette situation n'est pas nouvelle, mais la France semble peiner à adapter ses stratégies pour y faire face efficacement.

La **transition écologique constitue un autre défi majeur pour l'industrie française**. Bien que nécessaire pour répondre aux impératifs climatiques, cette transition impose des ajustements coûteux aux entreprises locales. La décarbonation des processus de production, le remplacement d'équipements obsolètes et l'adaptation aux normes environnementales européennes représentent des investissements que nombre d'acteurs industriels peinent à absorber. Cette **situation est aggravée par l'explosion des prix de l'énergie en Europe, particulièrement marquée depuis 2022**. Les coûts énergétiques élevés affectent directement les marges des entreprises, limitant leur capacité à investir dans l'innovation et à rester compétitives face à des concurrents internationaux mieux positionnés.

À **cela s'ajoute un désengagement progressif de l'État français dans certains domaines clés du soutien industriel**. Si les décennies passées ont vu la mise en place de politiques ambitieuses pour soutenir le secteur, telles que des subventions, des crédits d'impôt et des aides à l'innovation, ces dispositifs ont été réduits ou insuffisamment renforcés face à l'intensification des défis. Les entreprises françaises se retrouvent souvent seules pour affronter une fiscalité lourde et une bureaucratie perçue comme un frein à leur développement. Par ailleurs, le **retard de la France dans la transformation numérique de son industrie accentue encore sa vulnérabilité**. Alors que l'automatisation, la robotisation et l'intelligence artificielle deviennent des outils incontournables pour améliorer la compétitivité et réduire les coûts, de nombreuses entreprises, notamment parmi les petites et moyennes industries, n'ont pas encore amorcé cette transition.

L'environnement international particulièrement incertain aggrave encore davantage ces fragilités. La prolongation du conflit russo-ukrainien continue de peser sur les prix énergétiques européens, provoquant une hausse spectaculaire des coûts d'approvisionnement énergétique, notamment en gaz et en électricité, désormais deux fois supérieurs aux niveaux d'avant 2022. Cette envolée des prix met en péril de nombreuses entreprises françaises, particulièrement dans les secteurs fortement énergivores comme la métallurgie, la chimie ou le papier-carton. Par ailleurs,

les tensions géopolitiques exacerbées par le retour à la Maison-Blanche de Donald Trump accentuent considérablement les tensions commerciales internationales. L'administration Trump, fidèle à sa stratégie protectionniste antérieure, a d'ores et déjà réintroduit plusieurs barrières douanières et annoncé des mesures restrictives en direction de l'Europe, menaçant directement l'accès des produits industriels français au marché américain, essentiel pour plusieurs secteurs phares du « made in France », notamment l'aéronautique, le luxe et les produits vinicoles. L'impact direct de ces mesures protectionnistes américaines est estimé par les économistes de l'OFCE à une perte potentielle de 1,2 point de PIB industriel français dès 2025.

Ces **difficultés internationales surviennent alors même que la politique économique intérieure renforce l'incertitude ressentie par les entreprises**. Le récent budget national adopté pour l'exercice 2025 a soulevé de vives critiques, en particulier en raison de la réduction drastique de certains dispositifs fiscaux et d'aides à l'innovation. Cette orientation budgétaire restrictive menace directement le « made in France » en affaiblissant les outils essentiels qui avaient jusqu'ici permis de limiter la désindustrialisation. Ainsi, le crédit d'impôt recherche (CIR), dispositif phare de soutien à l'innovation, a vu son enveloppe réduite de près de 15 % dans ce nouveau budget, suscitant de vives critiques des milieux industriels qui y voient un signal inquiétant pour l'avenir de l'innovation en France. Cette situation fragilise particulièrement les PME et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) qui, faute de soutien public adéquat, pourraient davantage envisager la délocalisation ou réduire leurs ambitions d'investissement.

En parallèle, **plusieurs indicateurs économiques précis soulignent combien cette année 2025 est particulièrement complexe**. La production industrielle française affiche ainsi une baisse significative de 4,3 % au premier trimestre 2025 par rapport à l'année précédente selon l'INSEE, un recul inédit depuis la crise sanitaire de 2020. Le taux d'utilisation des capacités de production, indicateur crucial du dynamisme industriel, est également tombé à 78,6 % au premier trimestre 2025, soit son plus faible niveau depuis près de vingt ans. Les carnets de commandes se réduisent

dangereusement dans l'ensemble des filières industrielles clés, atteignant leur niveau le plus bas depuis la crise financière mondiale de 2008. Parallèlement, les exportations industrielles françaises continuent de se contracter fortement (-5,7 % en glissement annuel selon les dernières données des Douanes), alimentant un déficit commercial structurellement inquiétant.

Les conséquences de ces difficultés se manifestent clairement dans les chiffres du commerce extérieur. En **2023, les exportations industrielles françaises ont reculé de 6,1 %, aggravant un déficit commercial déjà historique**. Ce déficit, qui atteint des niveaux records, témoigne de l'incapacité croissante de la France à produire suffisamment pour répondre à la demande intérieure et à maintenir sa position sur les marchés internationaux. Les importations, en constante augmentation, viennent remplacer la production locale, affaiblissant encore davantage le tissu industriel national. Ce déséquilibre commercial, loin d'être conjoncturel, reflète une fragilité structurelle qui menace la place de la France dans l'économie mondiale.

Au-delà des chiffres, **les fermetures d'usines ont des répercussions sociales profondes**. Les suppressions d'emplois qu'elles entraînent touchent particulièrement les régions déjà fragilisées par les précédentes vagues de désindustrialisation. Des territoires comme la Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais ou encore le Grand Est, autrefois prospères grâce à leur activité industrielle, voient leur déclin s'accélérer. Ce phénomène exacerbe les **inégalités territoriales et renforce le sentiment de déclassement ressenti par de nombreuses populations**. L'impact psychologique et économique de ces fermetures dépasse largement le cadre des bassins industriels touchés, alimentant un climat de défiance vis-à-vis des politiques publiques et des institutions.

PROSPECTIVES POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Afin d'anticiper les trajectoires futures, une **modélisation mathématique prospective a été mise en place pour analyser l'évolution de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée (VA), l'emploi industriel, ainsi que les flux commerciaux (exportations et importations)**. Cette approche repose sur des modèles dynamiques intégrant des scénarios contrastés et des composantes stochastiques pour refléter les incertitudes.

PART DE VALEUR AJOUTEE ET EMPLOIS

La simulation de la part de l'industrie dans la VA et des emplois industriels repose sur des modèles dynamiques différenciés pour les scénarios de déclin et de réindustrialisation. Pour modéliser la potentielle réindustrialisation, nous avons **adopté une croissance logistique qui limite une croissance exponentielle irréaliste en tenant compte de la saturation naturelle de l'emploi**. Le modèle est défini comme suit :

$$E_{t+1} = \frac{K}{1 + \frac{K - E_t}{E_t} e^{-\lambda}}$$

E_t est le niveau d'emploi industriel à l'année t ,

K est la capacité maximale d'emplois industriels

λ est le taux de croissance

Les scénarios de déclin sont modélisés par une décroissance exponentielle :

$$E_{t+1} = E_t \cdot (1 + r)$$

Pour la VA, un modèle similaire est utilisé. La **réindustrialisation inclut une croissance logistique avec une composante cyclique pour capturer les effets des cycles économiques** :

$$VA_{t+1} = \frac{K}{1 + \frac{K - VA_t}{VA_t} e^{-\lambda}} + \rho \sin\left(\frac{2\pi t}{T}\right)$$

ρ est l'amplitude des cycles économiques

T est la durée des cycles

Dans les scénarios de déclin, une décroissance linéaire est là encore appliquée :

$$VA_{t+1} = VA_t \cdot (1 + r)$$

Les incertitudes sont intégrées sous forme de bandes d'erreur ($\pm 5\%$ pour la VA et $\pm 3\%$ pour l'emploi) reflétant ainsi les fluctuations économiques potentielles.

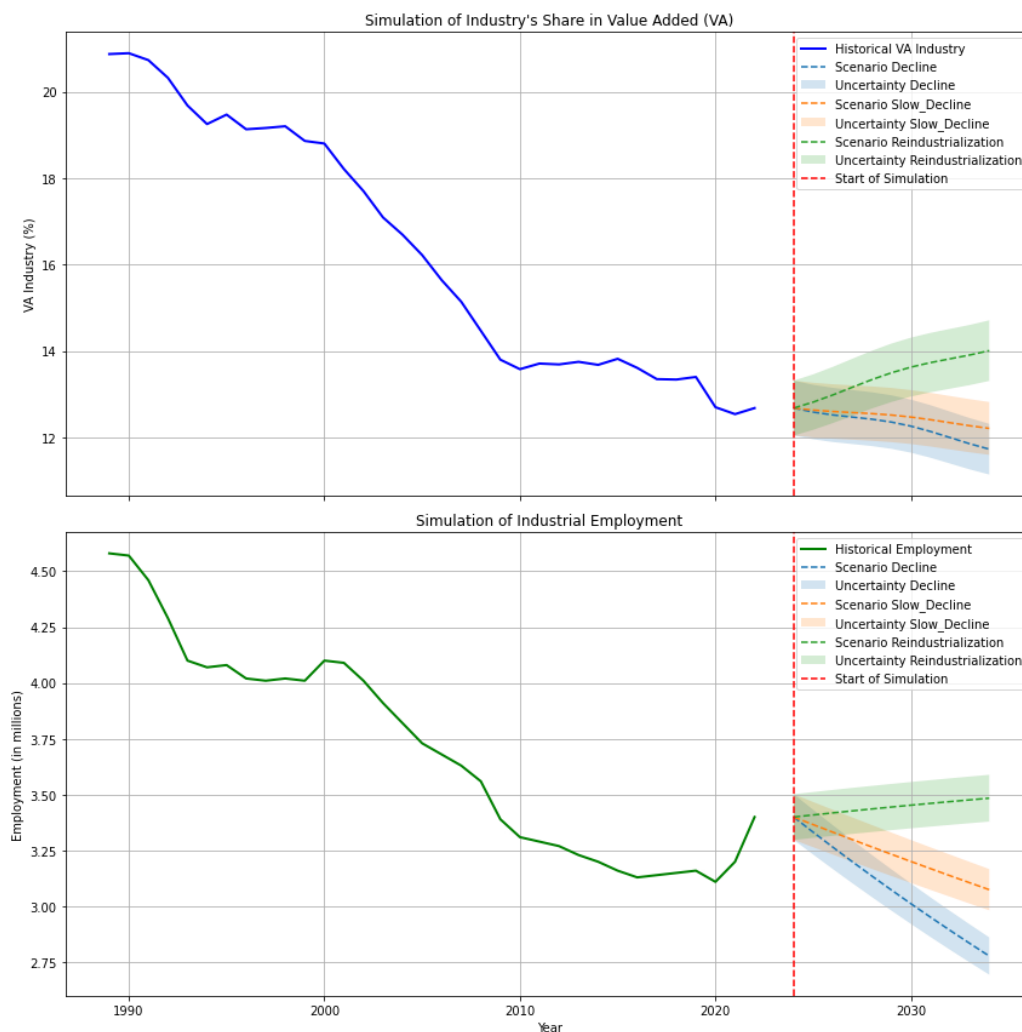


Figure 14 - Source : calcul de l'auteur

Pour les années futures, **trois scénarios ont été simulés : un déclin rapide, un déclin lent et une hypothèse de réindustrialisation**. Dans le scénario de **déclin rapide, la part de l'industrie dans la VA continue de chuter en dessous de 12 % d'ici 2035**, prolongeant une trajectoire alarmante. Le **déclin lent stabilise la contribution de l'industrie autour de 12,5 %**, ce qui indique une légère modération de la contraction. En revanche, le scénario de réindustrialisation montre une reprise progressive, **permettant à la VA de l'industrie d'atteindre près de 14,5 % à l'horizon 2035**. Cette reprise reste cependant limitée par des contraintes structurelles et des cycles économiques, comme en témoignent les bandes d'incertitude associées à chaque trajectoire, qui reflètent les variations potentielles dues aux chocs exogènes.

Le second graphique se concentre sur **l'emploi industriel**. Là encore, **la baisse historique est manifeste, avec une réduction progressive des effectifs de 4,5 millions en 1989 à environ 3,4 millions en 2023**. Cette diminution s'explique par les fermetures d'usines, les délocalisations et une automatisation accrue dans plusieurs secteurs clés. Les scénarios prospectifs mettent en lumière des trajectoires divergentes. Dans le **scénario de déclin rapide, les emplois industriels tombent sous la barre des 2,8 millions d'ici 2035**, tandis que le **déclin lent stabilise les effectifs autour de 3 millions**. Le scénario de **réindustrialisation, en revanche, montre une remontée progressive jusqu'à environ 3,6 millions d'emplois**, bien que cette trajectoire soit marquée par un plateau dû à une saturation naturelle du marché de l'emploi dans ce secteur.

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS INDUSTRIELLES

Pour les exportations et les importations, un modèle stochastique a été utilisé, permettant de refléter les incertitudes associées aux dynamiques économiques globales. L'évolution des exportations (X_t) et des importations (M_t) suit les équations suivantes :

$$X_{t+1} = X_t \cdot (1 + g_X) + \epsilon_X$$

$$M_{t+1} = M_t \cdot (1 + g_M) + \epsilon_M$$

ϵ_X et ϵ_M sont des termes aléatoires ($\epsilon \sim \mathcal{N}(0, \sigma^2)$) représentant les fluctuations.

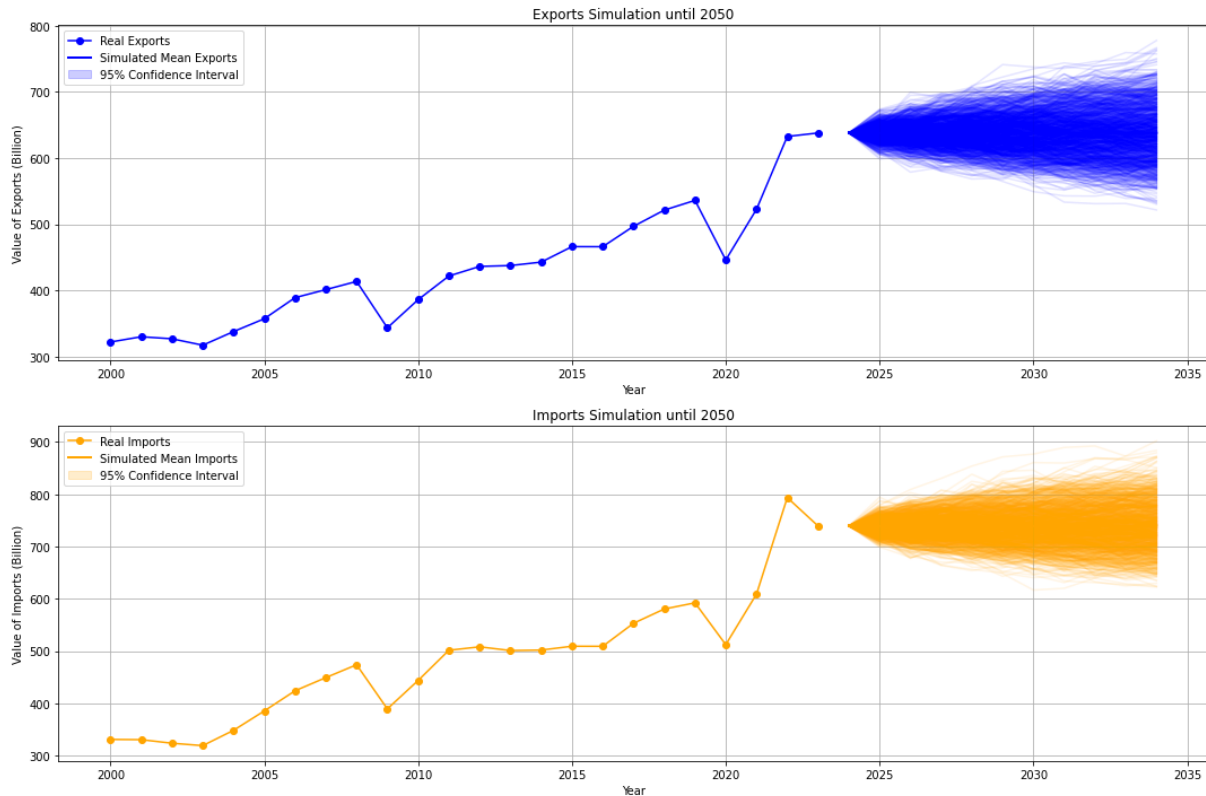


Figure 15 - Source : Calcul de l'auteur

Dans le premier graphique, les données historiques montrent une progression régulière des exportations industrielles, interrompue par des fluctuations dues à des crises économiques, comme celles de 2008 et 2020. Ces chocs exogènes ont temporairement freiné la croissance des exportations, mais une reprise notable s'est amorcée après chaque crise. La **projection pour les années 2024 à 2050 repose sur un modèle stochastique intégrant des scénarios possibles, avec une moyenne simulée qui suit une tendance modérée à la hausse**. Les bandes d'incertitude, représentées par les zones floues bleues, illustrent les variations potentielles dues à des facteurs exogènes tels que la compétitivité internationale, les chocs géopolitiques ou les évolutions technologiques. Bien que **le scénario moyen envisage une augmentation des exportations, l'amplitude des incertitudes reflète les risques importants auxquels elles sont exposées**.

Le **second graphique met en évidence une dynamique différente pour les importations industrielles**. Historiquement, celles-ci ont connu une croissance plus rapide et régulière que les exportations, entraînant un déficit commercial structurel. Les données historiques montrent également des variations similaires liées aux crises, mais la tendance générale reste fortement ascendante. Les projections pour 2024-2050 indiquent une continuation de cette dynamique, bien que les incertitudes représentées par les zones floues orange mettent en évidence des scénarios possibles de modération ou d'accélération. Dans le **scénario moyen, les importations continuent d'augmenter à un rythme stable, reflétant la dépendance structurelle de l'économie française à l'égard des biens importés**.

L'analyse combinée des deux graphiques souligne un déficit commercial persistant, aggravé par une croissance asymétrique entre exportations et importations. Les scénarios prospectifs mettent en lumière des risques accrus pour la balance commerciale industrielle, particulièrement dans les contextes de ralentissement économique ou de perte de compétitivité internationale. Les **bandes d'incertitude montrent toutefois qu'une réduction progressive du déficit reste envisageable si des mesures structurelles sont prises pour stimuler les exportations tout en limitant la dépendance aux importations**.

SAUVER LE « MADE IN FRANCE » POUR FAIRE DE NOTRE PAYS, UN CHAMPION INDUSTRIEL

Le développement d'une **politique industrielle cohérente et stable** constitue un levier stratégique pour renforcer la compétitivité de l'industrie française dans un contexte de concurrence mondiale accrue. **La stabilité et la prévisibilité du cadre réglementaire apparaissent comme des conditions sine qua non pour encourager les investissements à long terme.** Une régulation adaptée, fondée sur une vision de long terme, doit être en mesure de soutenir l'engagement des entreprises dans les technologies innovantes et dans la modernisation de leurs processus, tout en évitant un fardeau administratif excessif qui pourrait freiner l'initiative entrepreneuriale.

Les **incitations fiscales, quant à elles, représentent un instrument de politique industrielle essentiel pour orienter les investissements vers des secteurs porteurs et stratégiques.** En instaurant des avantages fiscaux ciblés en faveur des technologies durables, de l'innovation et de la modernisation des équipements industriels, l'État peut stimuler la réallocation des ressources vers des industries de pointe et favoriser une transition vers un modèle économique plus résilient et écologique. Ces incitations ne se contentent pas de soutenir la demande d'investissements, elles en influencent également la qualité en encourageant les projets ayant un potentiel de transformation structurelle de l'économie.

Enfin, le **renforcement des dispositifs de soutien à la recherche et développement (R&D) constitue un pilier incontournable de cette stratégie.** En augmentant l'attractivité des crédits d'impôt pour la R&D, les pouvoirs publics peuvent inciter les entreprises industrielles à accroître leurs dépenses de recherche, condition essentielle pour générer des innovations de rupture et maintenir un différentiel de compétitivité avec les concurrents

étrangers. Cette dynamique d'innovation, soutenue par un cadre fiscal incitatif, est cruciale pour permettre à l'industrie française de se positionner sur des segments à forte valeur ajoutée et d'assurer sa résilience face aux évolutions rapides des marchés internationaux.

Le **soutien aux PME industrielles et le renforcement des écosystèmes locaux** deviennent dès lors essentiels pour dynamiser l'industrie française et accroître sa compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux. Dans un environnement où les grandes entreprises dominent souvent les chaînes de valeur, faciliter l'accès aux financements pour les PME innovantes devient une priorité stratégique pour une économie industrielle déconcentrée. En développant des instruments de financement adaptés, tels que des fonds d'investissement publics et des incitations fiscales, les pouvoirs publics peuvent encourager l'innovation au sein de ces structures agiles mais souvent sous-capitalisées. Ce soutien financier permettrait aux PME de surmonter les barrières à l'entrée dans les chaînes de valeur nationales et internationales, renforçant ainsi leur capacité à croître et à se développer dans des secteurs stratégiques.

Par ailleurs, la création et le développement de clusters industriels régionaux sont des vecteurs cruciaux pour stimuler la compétitivité des PME. En regroupant entreprises, centres de recherche et universités dans des zones géographiques spécifiques, ces clusters favorisent les synergies et permettent un partage de ressources, de compétences et de connaissances, facilitant ainsi l'innovation. Ces écosystèmes locaux jouent également un rôle clé dans l'intégration des PME dans les chaînes de valeur mondiale, en offrant un environnement propice aux échanges et à la collaboration, tout en renforçant leur attractivité pour les investissements étrangers. Les clusters industriels deviennent ainsi des pôles d'excellence, contribuant au développement économique régional et à la diffusion des innovations.

Enfin, **l'accompagnement des PME sur les marchés internationaux est indispensable pour renforcer la présence française à l'étranger**. Les entreprises de taille intermédiaire et les PME françaises disposent souvent

d'un potentiel d'exportation sous-exploité, en raison d'un manque de ressources ou de connaissances des marchés internationaux. Par conséquent, la mise en place de programmes de soutien à l'exportation, combinés à des aides pour la prospection internationale, peut faciliter leur accès aux marchés étrangers, permettant ainsi de **diversifier les débouchés et de réduire leur dépendance vis-à-vis du marché domestique**. Ces initiatives encouragent l'internationalisation des PME, soutenant ainsi leur compétitivité et leur résilience face aux fluctuations économiques.

Le **soutien à la montée en compétence des salariés et l'attraction des talents** constituent le pivot des politiques pour renforcer la compétitivité et la résilience de l'industrie française. Dans un contexte de transformation rapide des technologies et des méthodes de production, il est impératif de proposer des programmes de formation continue et de requalification en lien avec les nouvelles compétences exigées, telles que le numérique, la robotique et la gestion de données. Ces initiatives de formation doivent permettre aux salariés de s'adapter aux évolutions technologiques et de développer les compétences nécessaires pour répondre aux besoins de l'industrie de demain. En investissant dans des parcours de formation adaptés, l'industrie pourrait non seulement améliorer sa productivité, mais aussi soutenir l'employabilité des travailleurs, en leur offrant des compétences transférables et recherchées sans laisser les industries d'autres pays les débaucher.

En parallèle, **l'attractivité des métiers industriels doit être activement promue pour encourager les jeunes talents à se tourner vers ces carrières**. L'industrie souffre souvent d'une image peu valorisée auprès des nouvelles générations, malgré les nombreux débouchés qu'elle offre. Développer des partenariats avec les établissements d'enseignement pour créer des programmes de formation spécialisés en lien avec les métiers industriels doit jouer un rôle clé dans cette stratégie d'attraction de nouveaux talents. En adaptant les contenus pédagogiques aux compétences réellement demandées dans le secteur, l'industrie serait mieux préparée à répondre à ses besoins en main-d'œuvre qualifiée, tout en

renforçant la pertinence de l'offre éducative. Il faut donc améliorer drastiquement la porosité entre le monde de la formation et de l'industrie afin de créer des ponts durables et transparents pour que les nouvelles générations reviennent à ce secteur délaissé.

L'évolution des conditions de travail est essentielle pour attirer et retenir des talents dans un secteur de plus en plus concurrentiel intra-pays mais aussi à l'international. Adapter les modalités de travail aux attentes contemporaines des salariés en offrant par exemple davantage de flexibilité et des perspectives de développement de carrière pourrait renforcer à terme l'attractivité de l'industrie souvent jugée comme trop fixe. La flexibilité, qu'elle soit géographique (télétravail partiel pour les postes le pouvant), temporelle (aménagement des horaires – afin d'allier carrière et vie de famille -) ou organisationnelle (possibilité d'évoluer au sein de l'entreprise), permettra aux entreprises industrielles de se montrer plus compétitives pour attirer des talents souvent sollicités par d'autres secteurs et notamment le tertiaire plus facilement adaptable aux attentes contemporaines du marché du travail.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de réarmer la France sur le plan industriel. Pour permettre à l'État de garantir un écosystème favorable à ses acteurs économiques dans un système de libre concurrence, la politique industrielle doit reposer sur **quatre axes** :

- Porter des réformes structurelles pour créer un environnement propice aux acteurs économiques. Il s'agit à la fois de libérer les énergies du travail et de réduire la dépense publique ;
- Valoriser nos acteurs économiques pour permettre l'émergence de "champions nationaux" et le renforcement de notre tissu économique avec un réseau de PME et d'ETI ;

- Gagner la course à l'innovation pour permettre une stratégie de montée en gamme technologique.
- Attirer les talents autour d'un secteur attractif et d'avenir

AXE 1 : CREER UN ECOSYSTEME PROPICE A LA REINDUSTRIALISATION

Proposition 1 : Relancer la réforme de l'État pour avoir un système plus efficace qui dépense moins

La France possède un niveau de dépenses publiques et de prélèvements obligatoires trop important pour permettre d'être compétitif. En effet, des dépenses publiques élevées sont financés soit par des prélèvements obligatoires soit par le déficit et la dette. Ainsi, ce sont des impôts et des taxes supplémentaires qui pèsent sur les producteurs qui minent leur compétitivité cout en comparaison avec leur concurrent. Ainsi, nous proposons de relancer une réforme de l'État pour économiser près de 200 milliards d'euros d'ici 2030 afin d'arriver à un niveau de 50% de dépenses publiques par rapport au PIB d'ici 2030. Cela représenterait près d'un point de réduction de dépenses publiques par an, soit près de 30 milliards d'euros d'effort.

Selon l'INSEE, la dépense publique par rapport au PIB était de 57,3% en France³ contre 49,4% en moyenne dans les autres pays de l'Union européenne, pour l'année 2023. Ce niveau élevé de dépenses publiques est financé par un niveau de prélèvement obligatoire record en France qui était à 48% du PIB en 2022⁴ contre 41% en moyenne dans les autres pays européens.

³ Dépenses et recettes publiques Données annuelles de 1960 à 2023 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381414>

⁴ Poids des prélèvements obligatoires dans l'Union européenne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381410>

Proposition 2 : La politique fiscale doit être moins prohibitive et doit revenir à une tendance baissière notamment sur l'impôt sur les sociétés et sur les impôts de production. Elle doit également favoriser davantage l'investissement à partir de la création de niches fiscales sur le modelé du crédit impôt-recherche.

La France a entamé une démarche intéressante depuis 2017, avec une baisse progressive de son taux sur les impôts sur les sociétés pour atteindre 25%, ce qui nous place dans la moyenne des pays de l'OCDE. Seulement, la concurrence fiscale entre les pays ont conduit à une baisse plus importante dans les autres pays, à commencer par les États-Unis de Donald Trump qui visent un taux à 15%.

Or, deux facteurs plaident pour une nouvelle baisse du taux d'impôts sur les sociétés : les entreprises sont dans un environnement compétitif, ce qui nécessite d'ajuster notre taux d'impôts sur les sociétés ; de plus, malgré la baisse du taux, le rendement de l'impôt sur les sociétés a augmenté en France depuis 2017⁵, comme le souligne le graphique suivant illustre les recettes totales issues de l'impôt sur les sociétés en France de 2012 à 2023, en millions d'euros.

⁵ <https://fr.statista.com/statistiques/477279/revenu-total-impot-societes-france/>

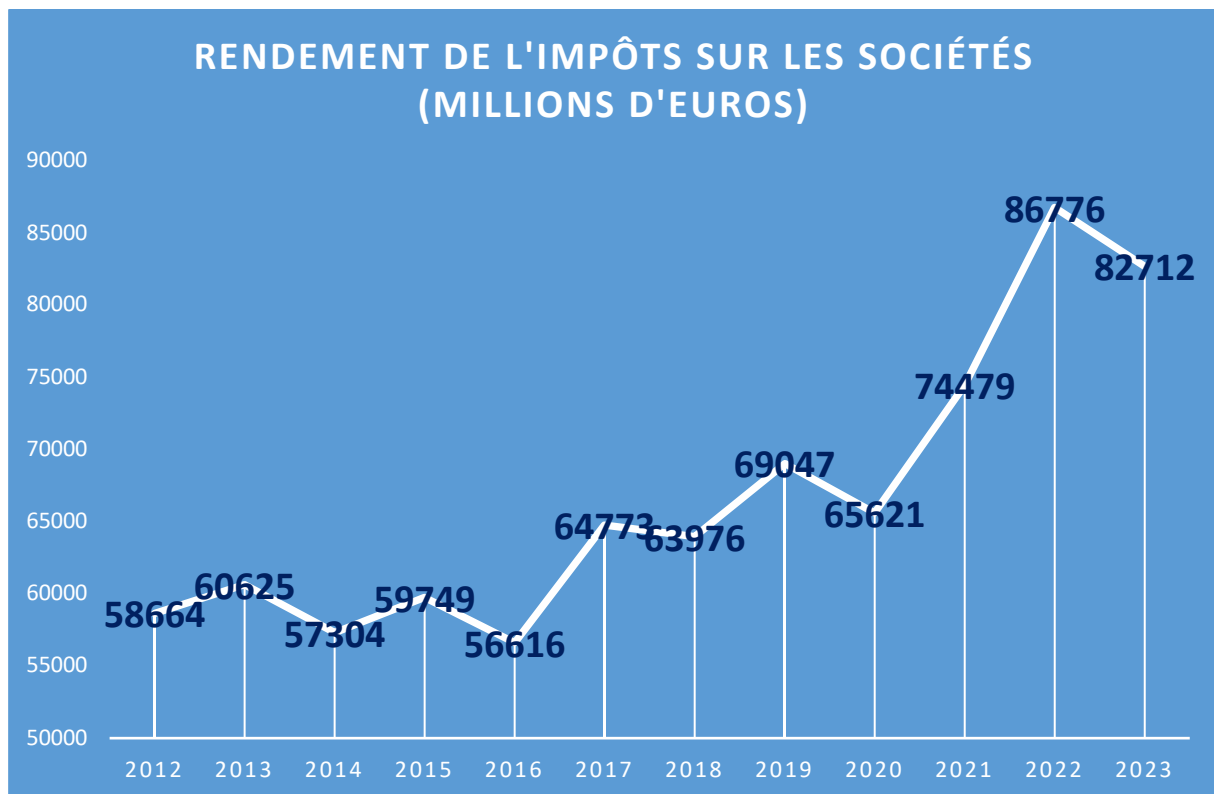


Figure 16 - Source : Direction générale des Finances publiques

Les impôts de production, avec notamment la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises (CVAE), pèsent 3,2% du PIB en 2023, ce qui nous place bien au-dessus de la moyenne européenne (2,4% du PIB selon Eurostat) et bien plus élevé que l'Allemagne (0,9% du PIB). Toutefois, ces impôts de production ont baissé de 0,3 points de PIB depuis 2017, soit près de 10 milliards d'euros, notamment avec des mesures d'allègements sur la CFE et une suppression progressive de la CVAE.

À ce titre, les taxes sur le chiffre d'affaires et sur les salaires ont préjudiciables pour la compétitivité des entreprises et doivent être réduit avant d'être complètement supprimés. Donc, nous plaçons pour la suppression de l'impôts sur le chiffre d'affaires (3,6 milliards d'euros en 2019), tous les impôts sur la masse salariale (26,2 milliards d'euros en 2016⁶).

⁶ Chiffre du Conseil d'analyse économique (<https://www.cae-eco.fr/Les-impots-sur-ou-contre-la-production>)

Proposition 3 : Assurer pour une durée de 10 ans à toute entreprise qui souhaite relocaliser son activité en France, une stabilité du régime fiscal (sauf si le régime suivant est plus favorable à l'entreprise).

Les potentiels investisseurs font face à des difficultés lorsqu'ils veulent investir en France, notamment les changements de politique fiscale lors des changements de majorités parlementaires. Afin de faire face à cet écueil, nous proposons de créer un régime sur le modèle des régimes d'impatriés pour les personnes physiques qui viennent travailler en France en venant de l'étranger.

Nous souhaitons ainsi développer un statut spécifique pour les nouvelles entreprises qui viennent s'installer en France ou qui relocalisent leur production en France, afin qu'ils bénéficient d'une sécurité fiscale. Ils ne subiraient pas les changements fiscaux pendant une période de 10 ans, sauf si le changement de régime leur est plus favorable.

Proposition 4 : Débureaucratiser et réduire les normes

Le droit applicable en France, en nombre de mots a plus que doublé depuis 2002 et 20% de plus depuis 2017⁷, avec notamment le Code du Travail qui a doublé de taille de même que celui de la construction. Ainsi, l'indicateurs de suivi de l'activité normative, nous sommes passés de 3 406 392 mots en 2003 à 8 666 361 mots en 2024. Selon l'OCDE, cela représenterait un cout estimé de 3 à 4% du PIB⁸.

De même, la surbureaucratization emporte des couts directs pour les dépenses publiques en raison de la gestion administrative, la multiplication des structures et la complexité des procédures. Pour les entreprises, qui doivent allouer des ressources importantes à la gestion des formalités administratives, ce qui coute cher en termes de compétitivité par rapport à

⁷ https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/Media/files/autour-de-la-loi/legislatif-et-reglementaire/statistiques-de-la-norme/indicateurs_2024.pdf

⁸ <https://www.senat.fr/questions/base/2024/qSEQ240411416.html>

d'autres pays européens. De plus, nous pouvons ajouter que la surbureaucratisation entraîne une perte de productivité en ralentissant les processus de décision, est un frein à l'investissement car cela peut décourager les investisseurs nationaux ou étrangers. Selon l'association Tous contribuable, cette surbureaucratisation coûte 97 milliards d'euros par an.

Proposition 5 : Promouvoir une politique plus protectrice du marché intérieur au sein des institutions européennes,

Alors que les États-Unis et la Chine subventionnent et protègent leur marché intérieur, l'Europe ne peut être la seule naïve de ce basculement économique. Notamment deux points semblent indispensables : une barrière douanière de respect des normes françaises et européennes, ainsi que protéger certains secteurs jugés prioritaires et stratégiques par les pays européens le temps d'atteindre la masse critique pour affronter la concurrence internationale.

Sur la barrière douanière de respect des normes françaises et européennes : cette proposition vise à instaurer des contrôles plus stricts aux frontières de l'Union européenne pour s'assurer que les produits importés respectent les normes de qualité, de sécurité et environnementales en vigueur en France et dans l'UE. L'objectif est de protéger les consommateurs européens et les entreprises européennes de la concurrence déloyale de produits qui ne respectent pas ces normes. En fonction des situations et des pays de provenance, cela peut prendre la forme de contrôles douaniers renforcés, de certifications obligatoires ou de taxes sur les produits non conformes.

Sur la protection de secteurs jugés prioritaires et stratégiques. Cette proposition vise à soutenir les secteurs industriels considérés comme essentiels pour l'économie européenne, tels que l'énergie, la technologie ou la santé. L'idée est de permettre à ces secteurs de se développer et d'atteindre une taille suffisante ("masse critique") pour pouvoir rivaliser avec les entreprises internationales. Cela peut se traduire par des aides publiques,

des subventions, des tarifs douaniers préférentiels ou des clauses de préférences européennes dans les marchés publics.

L'idée n'est pas de faire du protectionnisme à tout va, mais plutôt un protectionnisme européen ciblé, visant à : protéger le marché intérieur européen des importations non conformes ; soutenir les secteurs stratégiques européens pour leur permettre de devenir compétitifs à l'échelle mondiale. Ainsi, il est important de faire un protectionnisme ciblé afin d'avoir un équilibre entre la protection du marché intérieur et le maintien d'une économie ouverte et compétitive.

AXE 2 : FAIRE EMERGER DES CHAMPIONS NATIONAUX ET UN RESEAU DE PME ET D'ETI

Proposition 6 : Favoriser la transmission des entreprises en supprimant les droits de succession sur les titres des entreprises

Le dispositif Dutreil vise à alléger le cout fiscal de la transmission d'entreprises. Actuellement, le dispositif permet de bénéficier d'une exonération partielle (actuellement 75 %) des droits de succession ou de donation lors de la transmission d'une entreprise familiale. L'objectif est de faciliter la transmission des entreprises et de préserver l'emploi, en évitant que les héritiers ne soient contraints de vendre l'entreprise pour payer les droits de succession.

Nous souhaitons faire porter l'exonération du dispositif Dutreil de 75 % à 100 %, afin de supprimer totalement les droits de succession sur les titres des entreprises. Ainsi, l'idée est d'encourager la transmission des entreprises familiales, pour favoriser la pérennité des entreprises et stimuler l'activité économique. En effet, la suppression des droits de succession lèverait un frein majeur à la transmission des entreprises familiales, en évitant que les héritiers ne soient contraints de vendre l'entreprise.

Proposition 7 : Modifier la politique de concurrence européenne, notamment en changeant la question des seuils pour les faire évoluer d'une appréciation d'un marché national ou européen à un marché mondial.

Afin d'assurer la protection du consommateur, le bon fonctionnement du marché intérieur et la concurrence équitable, le droit européen de la concurrence est assez restrictif et empêche l'émergence de champions européens capable de concurrencer le marché mondial. L'idée est si l'entreprise acquiert une position dominante, cela nuirait au consommateur en limitant son choix ce qui augmenterait le prix. Seulement, cette vision centrée sur la protection du consommateur plutôt qu'au soutien aux producteurs, possède sa limite dans une ère marquée par une concurrence internationale de plus en plus féroce. En effet, avec un marché mondial ouvert, il semble illusoire de résonner à la taille du marché européen.

Ainsi, le droit de la concurrence européen établit des seuils spécifiques pour déterminer quand une opération de concentration (fusion, acquisition) entre entreprises doit être examinée au niveau de l'Union européenne. La Commission européenne va ensuite examiner si cette fusion ou acquisition respecte les règles européennes pour valider l'opération. Une opération de concentration doit être validée par la Commission européenne lorsque le chiffre d'affaires total réalisé sur le plan mondial par l'ensemble des entreprises concernées représente un montant supérieur à 5 milliards d'euros et que le chiffre d'affaires total réalisé individuellement dans l'UE par au moins deux des entreprises concernées représente un montant supérieur à 250 millions d'euros. Ces seuils sont manifestement incompatibles à l'émergence de champions européens capable de concurrencer les grands champions mondiaux.

Or, parmi les 50 entreprises avec les plus gros chiffres d'affaires, seulement 7 d'entre elles sont européennes, dont la plupart sont dans le secteur automobile. Ainsi, la politique européenne de concurrence avec ses seuils empêche la constitution de grands groupes européens qui pourraient concurrencer les grandes entreprises américaines et chinoises, parce

qu'elles n'ont pas la taille critique pour faire face à de tels adversaires. De plus, d'autres points sont préjudiciables : la Commission ne prend pas en compte les gains d'efficacité et les effets bénéfiques, la longueur excessive de la procédure qui est incompatible avec la vie économique, le montant des amendes qui est prohibitif et qui décourage les entreprises à élaborer des projets de coopération, les remèdes de la Commission fondés sur la cession d'actifs.

Proposition 8 : Créer un fonds souverain français, éventuellement alimenté par une part de capitalisation de notre système de retraite pour soutenir l'investissement en France autour de 3 priorités : souveraineté, croissance et innovation.

Les fonds souverains ont généralement vocation soit à faire fructifier les excédents de la balance courante d'un pays dans l'optique de protéger son budget contre la variation des recettes publiques générées par exemple par la vente de matières premières, soit à rentabiliser les richesses actuelles d'un pays qui ne sont pas immuables en les investissant dans des actifs stratégiques afin d'augmenter le niveau d'épargne des générations futures. Il servirait ici notamment à défendre nos actifs stratégiques de plus en plus ciblées par la compétition mondiale, à soutenir la croissance et l'innovation en faisant fructifier l'épargne des ménages.

Le premier objectif viserait à soutenir les entreprises avec des critères stricts. En effet, il ne s'agit pas de se substituer à l'État nounou, mais de sécuriser le capital d'entreprises stratégiques à travers une participation au capital par le fonds souverain afin de rendre ces entreprises moins vulnérables aux marchés et aux concurrents extérieurs. En subissant moins de pressions extérieures et actionnariales, ces entreprises pourraient ainsi privilégier une perspective de plus long terme et ainsi ne pas adopter uniquement une logique financière dans leurs choix stratégiques.

Pour répondre au deuxième et troisième objectif, il s'agirait de financer ou de rentrer au capital de PME prometteuses qui n'ont pas un accès simple au

financement ou de soutenir les entreprises avec un fort potentiel. D'une part, il s'agit ainsi de soutenir les entreprises afin qu'elles atteignent le seuil critique pour constituer un réseau d'ETI capable de rivaliser avec les entreprises allemandes. D'autre part, ce soutien vise à soutenir les acteurs privés dans la course à l'innovation pour conserver un cercle vertueux avec la confiance nécessaire à d'éventuels autres investisseurs.

Pour le financement du fond souverain, une partie des fonds issus de la capitalisation du système de retraite serait allouée au fonds souverain. Cela signifie qu'une portion des cotisations retraite serait investie dans des actifs financiers, plutôt que d'être utilisée immédiatement pour le paiement des pensions. Cette approche permettrait de diversifier les sources de financement du fonds et de mobiliser l'épargne des Français.

Proposition 9 : Modifier le statut des zones franches urbaines-territoires entrepreneurs (ZFU – TE) pour lever la barrière du chiffre d'affaires maximum de 10 millions d'euros par an à 100 millions d'euros par an.

L'objectif initial des ZFU-TE est de créer des emplois et de stimuler l'activité économique dans ces quartiers. En effet, les ZFU-TE sont des zones géographiques situées dans des quartiers urbains en difficulté, où les entreprises bénéficient d'avantages fiscaux et sociaux pour favoriser leur implantation et leur développement. L'un des principaux critères d'éligibilité est un plafond de chiffre d'affaires annuel fixé à 10 millions d'euros.

Notre proposition consiste à relever le plafond de chiffre d'affaires de 10 millions à 100 millions d'euros par an. Cela permettrait aux entreprises de se développer plus significativement, ainsi que de faire rester les entreprises qui possèdent un potentiel de croissance plus important. Cette idée permettrait de cibler et faire bénéficier les ETI des avantages des ZFU-TE afin d'accroître notre tissu, attirer et retenir des entreprises et des emplois dans ces quartiers tout renforçant l'attractivité à plus long terme de ces zones.

Proposition 10 : Permettre aux entreprises, un temps d'adaptation de 5 ans pour se mettre en conformité lorsqu'elles passent un seuil en nombre de salariés.

La Loi PACTE a permis de simplifier les seuils d'effectifs des entreprises, cependant, les entreprises subissent de nombreuses obligations légales et réglementaires s'appliquent aux entreprises en fonction de leur effectif (par exemple, la mise en place d'un comité social et économique, l'obligation d'employer des travailleurs handicapés, etc.). Le franchissement de certains seuils peut entraîner des coûts et des contraintes importantes pour les entreprises, ce qui peut les décourager d'embaucher.

L'idée est d'accorder aux entreprises un délai de 5 ans pour se mettre en conformité avec les obligations qui découlent du franchissement d'un seuil en nombre de salariés. Cela permet de lisser les effets du franchissement de seuils et de donner aux entreprises le temps de s'adapter progressivement aux nouvelles obligations. Pendant cette période, les entreprises bénéficieraient d'une sorte de « période de transition » leur permettant d'adapter progressivement leur organisation et leurs pratiques. Ce délai permettrait aux entreprises d'anticiper les changements, de planifier les investissements nécessaires et de former leurs salariés. Ainsi, cette proposition permet trois objectifs : lever les freins à l'embauche, sécuriser les entreprises le temps de s'adapter, simplifier les démarches.

AXE 3 : GAGNER LA COURSE A L'INNOVATION

Proposition 11 : Soutenir l'investissement dans la recherche et le développement, la France doit se fixer un objectif de 3% de dépense en R&D à l'horizon de 2030 et viser 4% à l'horizon de 2040.

Afin de palier à son manque d'attractivité dans un contexte de compétition internationale accrue, la France doit doter sa recherche scientifique d'investissements conséquents. Pour cela le rapport entre les dépenses intérieures en R&D (DIRD) et le produit intérieur brut reste le meilleur

indicateur. Comme nous l'avions indiqué précédemment, en France ce ratio est de 2.29%, chiffre inférieur aux 3% fixées par le traité de Lisbonne est bien loin derrière le 3.04% de notre voisin Allemand. Ainsi, la France doit se donner les moyens d'atteindre l'objectif de 3% pour lequel elle avait signé au début du siècle. Cette nécessité devient de plus en plus cruciale face à l'émergence de nouvelles puissances scientifiques, en Asie notamment. À ce titre, notre niveau d'investissement est beaucoup plus faible qu'en Corée du Sud (4,22% en 2015), qu'au Japon (3,28% en 2015) et qu'aux États-Unis (2,76% en 2015).

Afin de conférer à la France, un avantage technologique, deux objectifs sont fixés : 3% en 2030 et 4% en 2040.

Proposition 12 : Faire évoluer le métier de chercheur pour indexer leur rémunération sur des critères de résultat

Il semble inévitable de procéder à une revalorisation des salaires des chercheurs et des personnels de laboratoires. Leur pouvoir d'achat est, comme nous l'avons vu, nettement inférieur à celui de leurs voisins et des autres pays membres de l'OCDE. Mais au-delà d'une revalorisation arithmétique des salaires, les conditions de progression doivent être adaptées à la concurrence internationale. Ainsi, le statut de fonctionnaire des chercheurs doit être abandonné, ou du moins sa dimension d'indexation du salaire sur l'ancienneté, et ceci au profit d'une rémunération indexée sur le nombre de publications, de dépôts de brevet, et de reprises de ces derniers par l'ensemble de la communauté scientifique.

Une telle mesure permettrait, comme ce fut le cas en Suisse avec les écoles polytechnique, de conserver les meilleurs talents, et d'attirer ceux étrangers, en offrant une véritable concurrence aux salaires proposés dans les autres pays. Redynamiser la recherche française passera aussi par une amélioration des conditions de travail des chercheurs. Un tel objectif nécessite d'allouer plus de temps aux chercheurs pour leurs travaux, et donc de les alléger en

termes de charge administratives. En ce sens, il est primordial d'uniformiser au maximum les démarches de subvention et de constitution des dossiers entre les différents organes à même de financer les projets de recherche. Ceci devrait aussi conduire à une augmentation du budget de financement de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) ainsi qu'une hausse du taux de « succès » des demandes de financement. De plus, il est urgent de ne plus sanctionner d'un point de vue évolution de carrière, les aller-retours entre le privé et le public pour les emplois scientifiques. Le cloisonnement public privé n'a plus de sens à l'ère du 21^{ème} siècle pour les chercheurs, que cela soit pour leur rémunération, leur cotisation retraite, leurs évaluations d'acquis, ...

Proposition 13 : Réviser le Crédit impôt recherche (CIR)

Le CIR est une composante hyper structurante du financement de la recherche en entreprise. Selon l'OCDE, le CIR financerait près de 20 % de l'effort de R&D des entreprises françaises. Néanmoins, la recherche et développement est plus importante dans certains pays (Israël, Corée, Suède, Autriche, Allemagne, etc.) alors que les dépenses publiques y sont moindres.

Dans la continuité de notre proposition d'une allocation de moyens corrélée à des objectifs et à des résultats, il convient de créer une commission d'enquête sur les usages du CIR dans les grands groupes. Par ailleurs, il serait pertinent de réorienter 10% supplémentaires du crédit d'impôt recherche en direction des PME et en direction des starts-up, et le plafonner à 20% pour l'ensemble des grands groupes afin d'éviter la concentration de moyens dans ces groupes. Pour ces grands groupes, il est important de conditionner le maintien du CIR à l'embauche de doctorants et de jeunes talents. Pour aider nos PME dans l'utilisation de ce CIR, un corps d'inspecteurs rattaché au CNRS pourrait voir le jour. Il serait composé de chercheurs dans toutes les disciplines, qui prodiguerait des conseils et des préconisations aux entreprises sur l'utilisation du CIR.

Proposition 14 : Sur le modèle de la DARPA américaine, la Banque publique d'investissement (BPI) doit disposer d'un budget pour pouvoir faire des investissements dans les technologies révolutionnaires.

La Darpa est une agence du département de la défense américaine, avec une mission inchangée depuis sa création en 1958 : financer des projets technologiques à fort niveau d'incertitude qui peuvent aboutir à des innovations de rupture.

Notre objectif serait d'obtenir des technologies de ruptures capable de changer la donne sur un secteur spécifique, ce qui suppose un risque permettant d'asseoir notre supériorité technologique.

Proposition 15 : Protéger notre savoir-faire, démocratiser et favoriser l'accès au brevet ainsi que protéger fermement la propriété intellectuelle

Sur les brevets : il s'agit de revaloriser les brevets au sein de la recherche, en formant les futurs ingénieurs et chercheurs à la question des brevets (brevetabilité d'un sujet, savoir rédiger un brevet, connaître les étapes pour le déposer). Valoriser et motiver au sein des laboratoires et entreprises les chercheurs et ingénieurs déposant des brevets de qualité par le versement de royalties sur leur exploitation industrielle. Autofinancer partiellement la recherche par un circuit de transfert technologique de brevets de qualité vers des start-ups prêtes à les mettre en application avec versement de royalties à l'exploitation.

Sur la protection de la propriété intellectuelle : Il est nécessaire de renforcer les sanctions à l'égard du vol de propriété intellectuelle. Ainsi, les institutions européennes peuvent notamment compléter les sanctions civiles et pénales avec une interdiction de l'accès sur le sol européen pour les individus coupables et l'accès au marché unique pour les entreprises étrangères condamnés pour vol de propriété intellectuelle.

AXE 4 : ATTIRER ET DEVELOPPER LES TALENTS AUTOUR D'UNE FILIERE INDUSTRIELLE ATTRACTIVE

Proposition 16 : Faire des régions, des acteurs de l'attractivité en transférant davantage de compétence aux régions notamment sur la formation professionnelle et pour qu'elles organisent la synergie entre l'université, la recherche et les entreprises.

Proposition 17 : Attirer les jeunes talents en provenance de l'étranger

Il faut très tôt dans leur carrière, retenir les talents étrangers. Bon nombre d'étudiants asiatiques et européens poursuivent leurs études au Royaume-Uni et aux Etats-Unis avant d'y rester pour leurs carrières académiques. Afin de capter ces talents, des systèmes de bourses post-doctorales allouées par l'ANR pourraient cibler les étudiants étrangers.

A titre d'exemple la *Future Leaders Fellowship* du UKRI dispose d'un fond de 900 millions de pounds et est déversée chaque année à 40% d'étrangers qui, choisis sur des critères d'excellence académiques, établissent leurs débuts de carrière au Royaume-Uni.

Proposition 18 : La politique migratoire doit favoriser la venue d'une main d'œuvre très qualifiée

En créant un abattement supplémentaire pour les impatriés pour les revenus supérieurs à 50 000 euros par an et travaillant dans un domaine jugé comme prioritaire notamment les ingénieurs, les scientifiques, et les chercheurs. L'objectif est de combler les pénuries de compétences ; stimuler l'innovation avec des travailleurs qualifiés, et renforcer la compétitivité de nos entreprises.

Il s'agit ainsi de renforcer l'attractivité et simplifier : le passeport talent et le régime des impatriés. Sur les modalités, ces deux dispositifs permettent d'attirer des talents, mais ils sont parfois jugés comme complexes et avec

des délais de traitement long. Ainsi, il s'agit d'abord de simplifier les démarches : dématérialisation complète ; standardisation des documents ; fixer des délais de traitement maximum ; harmonisation des pratiques des préfectures.

Sur le passeport talent, il s'agit également d'élargir les critères d'éligibilité en reconnaissant les compétences non diplômantes (expériences professionnelles ou autres), créer une catégorie de talents émergents pour attirer les jeunes diplômés, ouvrir à d'autres secteurs pour combler les manques des métiers en tensions.

Proposition 19 : Renforcer le lycée professionnel

Nous souffrons d'une dévalorisation de la voie professionnelle dans l'orientation. Ainsi, cette filière souffre d'une image négative, perçue comme un choix par défaut. Or, elle est indispensable pour relancer la production dans notre pays, cela suppose de changer cette perception en mettant en avant les opportunités et les débouchés qu'elle offre.

Pour renforcer l'attractivité et l'efficacité du lycée professionnel, il est nécessaire de s'attaquer à plusieurs enjeux clés concernant la formation : adéquation des formations aux besoins des entreprises ; les formations doivent être en phase avec les évolutions technologiques et les besoins des secteurs en tension ; l'adaptation constante des programmes est indispensable pour garantir l'employabilité des jeunes ; manque de passerelles et de valorisation des acquis ; faciliter les transitions entre la voie professionnelle et la voie générale, ainsi que la reconnaissance des compétences acquises ; la poursuite des études supérieures après un bac professionnel. De même, les lycées professionnels doivent être modernisés pour suivre les évolutions technologiques, afin de permettre aux élèves de se former aux dernières technologies avec un équipement de pointe. L'investissement dans des infrastructures modernes est un facteur clé d'attractivité, puisque les jeunes auront davantage envie de s'impliquer dans une filière qui reçoit des investissements que l'inverse.

Proposition 20 : Changer l'image de l'industrie

Si 72% des lycéens ont désormais une bonne image de l'industrie⁹, ils n'ont pas pour autant envie de travailler dedans puisqu'ils s'imaginent travailler dans une usine. Pour améliorer l'image de l'industrie, nous devons travailler sur cinq axes : changer les perceptions, sensibiliser les familles, attirer les femmes, valoriser les parcours professionnels, et impliquer les entreprises.

⁹ <https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/sondage-lopinion-des-lyceens-sur-lindustrie-sameliore-de-plus-en-plus-1914703>

CONCLUSION

Le « Made in France » est en difficulté structurelle depuis les années 70 et la fin des trente glorieuses. Deux événements sont assez structurant pour expliquer ces difficultés : les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979 ainsi que la mondialisation néolibérale. Les deux chocs pétroliers ont miné la compétitivité d'une série de secteur industriels qui se sont reposés sur une énergie peu chère pour être compétitif. Tandis qu'avec la mondialisation néolibérale et l'accélération des traités de libre-échange, les pouvoirs publics ont accompagné la délocalisation d'une partie de notre appareil productif vers les pays émergents, ce qui a permis de maintenir le pouvoir d'achat des classes moyennes occidentales pendant un certain temps.

Au-delà de ces deux mutations qui ont touchés ce qu'on appelle désormais les « pays anciennement industrialisés », des causes profondes ont touché notre pays pour affecter nos producteurs nationaux. On peut diviser les explications en deux catégories : celle qui frappe notre compétitivité cout et celle concernant la compétitivité hors cout. Sur la première, on peut citer nos difficultés résultant de choix économiques et sociaux qui alourdissent le cout du travail, notre productivité, le temps de travail hebdomadaire ou tout le long de la vie, des normes contraignantes et des politiques fiscales prohibitives. De même, sur la seconde, la France accuse un retard important sur la recherche et le développement ainsi que sur l'investissement, ce qui nous place en position délicate sur la transition énergétique et du développement durable ainsi que sur la révolution industrielle 4.0.

À ces causes profondes, des éléments conjoncturels viennent assombrir le tableau de l'industrie française : une conjoncture mondiale négative et une situation politique nationale difficile depuis la dissolution de juin 2024. La conjoncture mondiale s'est assombrie avec le retour de Donald Trump à la Maison Blanche avec sa volonté d'imposer des tarifs douaniers ouvrant la possibilité d'une nouvelle guerre commerciale. De plus, les zones de conflit jettent un doute sur une reprise économique mondiale tout comme

l'incapacité de la Chine de tourner la page de sa politique zéro-covid. Il faut également ajouter une situation politique née de la dissolution qui complique les choses, puisqu'aucune majorité parlementaire stable se dégage au sein de l'hémicycle. L'adoption du dernier budget 2025 permet de débloquent le pays, mais au prix de concession économique et sociale qui minent la compétitivité économique et fiscale de nos entreprises.

Pourtant, la France ne manque pas d'atout pour soutenir le Made In France afin de redevenir une puissance industrielle. Pour cela, il est nécessaire d'adopter des mesures urgences et cohérentes comme nos 20 propositions regroupées en quatre axes afin de créer un environnement propice aux acteurs économiques, faire émerger des champions nationaux avec un tissu puissant de PME et d'ETI, gagner la course de l'innovation pour donner un avantage comparatif à nos acteurs économiques, tout en attirant les talents dans un secteur d'avenir.

Par **Hugo Spring-Ragain**, Expert des questions économiques du Millénaire,
William Thay, Président du Millénaire

Crédit photo : Image [« Choose France »](#) de Web Summit via Flickr, [sous licence CC BY 2.0](#)



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Secrétaire générale : Clément PERRIN

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Matthieu HOCQUE

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Florian GERARD-MERCIER

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*